

# le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 555 JEUDI 27 DÉCEMBRE 1984 8,00 F



## Après la Lorraine, **CREUSOT-LOIRE:** faillite du capitalisme et de l'Etat!

### FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Les syndicats ouvriers  
face au C.N.P.F. : la tentation  
de l'intégration.

PAGE 12

### PROTOCOLE R.-L./T.D.F.

Un nouveau protocole  
d'accord acceptable pour  
Radio-Libertaire ?

PAGE 6

### NOUVELLE- CALÉDONIE

Il y a un siècle  
les Canaques  
se révoltaient.

PAGE 10

FOP 2520

**Permanence du Secrétariat aux relations intérieures :**

le samedi de 14 h 30 à 18 h,  
145, rue Amelot, 75011 Paris (m° République)  
tél. : 805.34.08

## communiqués

### • CAEN

Le groupe de Caen informe les personnes désireuses de prendre contact avec lui qu'il tient une table de presse tous les mercredis au R.U.B., sur le campus, de 11 h 45 à 13 h.

De plus, il tient une permanence tous les samedis au 156, rue Caponière, de 14 h à 16 h.

### • QUIMPER

Le groupe de Quimper reprenant ses activités rappelle aux anarchistes du Sud-Finistère son adresse postale : Idées noires, B.P. 162, 29105 Quimper.

### • SAUMUR

Un groupe vient de se former. Le « divin enfant » s'appelle Alcane et son objectif est bien sûr de défendre et propager les idées libertaires. Pour nous contacter, écrire à : Alcane, P. & T. Saumur-Volney, 49400 Saumur.

## débats

### • CHELLES

Yves Machelard (naturopathe) animera une soirée sur les médecines douces le samedi 19 janvier à 20 h 30, au local du groupe Sacco et Vanzetti, 1 bis, avenue Emilie, 77500 Chelles (près de la gare).  
Le thème abordé sera : « La guérison ou la santé : une autre qualité de vie ».

### • PARIS

Le groupe Eugène-Varlin organise une série de cours sur le thème « L'autogestion », à partir de 20 h, au patronage laïc, 72, avenue Félix-Faure, Paris 15<sup>e</sup> (m<sup>o</sup> Bouicault). Au programme :

Vendredi 4 janvier : « La grève expropriatrice et gestionnaire », « Le problème du syndicat ».  
Cette série de cours se terminera par une grande fête, avec bal-musette, le samedi 12 janvier, de 14 h à 24 h.

POUR VOS DISQUES, POUR VOS LIVRES  
PENSEZ A LA...

# LIBRAIRIE PUBLICO

OUVERTE DU MARDI AU SAMEDI  
DE 10 H 30 A 19 H

## Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration  
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pls fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

A partir du n° ..... (inclus) Pays .....

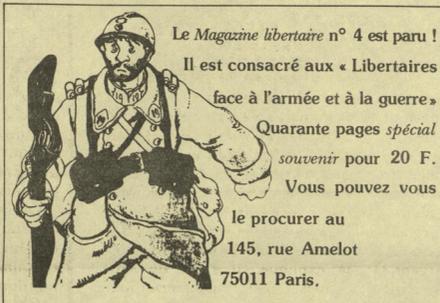
Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien

Chèque postal  Chèque Languaire  Mandat lettre  Règlement

(à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

## éditions



### • AUTOCOLLANT

Un autocollant, destiné à tous, usagers et professionnels des transports publics et privés, et à ceux qui pensent que l'anarcho-syndicalisme est une réponse pour demain, est en vente à la librairie du Monde libertaire. Son prix : 20 F les 50 exemplaires et 2 F l'unité.

### • « VOIE LIBRE »

Le troisième numéro de Voie libre, organe anarcho-syndicaliste des transports vient de paraître. Il est en vente à la librairie du Monde libertaire, au prix de 6 F.  
Prix de l'abonnement pour 10 numéros : 50 F. Abonnement de soutien à partir de 80 F.  
Faites parvenir vos demandes d'abonnement ou vos articles à l'attention de Voie libre, 145, rue Amelot, 75011 Paris. Libellez vos chèques à l'ordre de Lamirand, C.C.P. n°2 211 856 X, Paris.

### • AFFICHES DISPONIBLES

• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 0,70 F ; 5 F à l'unité :  
Autogestion ..... gr. Fresnes-Antony  
Radio-Libertaire, une radio sans publicité .....  
Radio-Libertaire, la voix sans maître .....  
Non aux ventes d'armes ..... gr. de Toulouse  
Le « Monde libertaire », un outil .....  
Toute élection est une démission ..... gr. de Toulouse  
• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 1 F ; 5 F à l'unité :  
Le militarisme et l'impérialisme ..... gr. de Paris 15<sup>e</sup>  
Déclaration universelle des droits de l'homme .....  
• Coût à l'unité, en dessous de 500 exemplaires : 1 F ; au-dessus, 0,90 F :  
Vaincre la crise ..... gr. Jacob  
• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires, 0,70 F :  
Autogestion ..... gr. Jacob  
• Coût à l'unité, au-dessus de 10 exemplaires : 0,50 F ; 5 F à l'unité :  
Radio-Libertaire expulsée de la bande F.M. ....  
Radio-Libertaire : ça recommence .....

### • AUTOCOLLANTS DISPONIBLES

Coût à l'unité : 2 F ; 20 F les 50 exemplaires :  
Français-Immigrés, une seule classe ouvrière .....  
Coût à l'unité, 1 F :  
R.-L., la voix sans maître sur 89,5 MHz .....  
Coût à l'unité, 6 F :  
Radio-Libertaire sur 89,5 MHz .....  
Coût à l'unité : 5 F ; 25 F les 50 exemplaires :  
Changez-vous les idées, lisez le M.L. ....

### • BADGE



Le groupe Paris 3<sup>e</sup> a édité un badge (38 mm) contre le racisme, en blanc ou en jaune. Son prix : 6 F l'unité ou 4 F pour 10 exemplaires et plus.

## liste des permanences des groupes f.a.

### • PROVINCE

#### • AISNE

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (23) 80.17.09.

#### • ARDECHE

Groupe d'Aubenas : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • BOUCHES-DU-RHÔNE

Groupe de Marseille : permanence le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille.

#### • CALVADOS

Groupe de Caen : permanence le samedi, de 14 h à 16 h, au C.E.S., 156, rue Caponière, 14000 Caen-Detoulle.

#### • CHARENTES

Groupe d'Angoulême : permanences tous les mercredis, de 18 h à 20 h, au café de la Plage, 10, rue Saint-Aussone, Angoulême.

#### • CHARENTES-MARITIMES

Groupe « Michel-Bakounine » : permanences tous les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

#### • DOUBS

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences tous les mercredis de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

#### • FINISTÈRE

Groupe « Les temps nouveaux » de Brest : permanence le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h, au centre social de Pen-Ar-Creach, rue du Professeur-Christien.

#### • HAUTE-GARONNE

Groupe « Albert-Camus » de Toulouse : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h ; et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

#### • GIRONDE

Groupe « Buenaventura-Durruti » de Bordeaux : permanence du groupe chaque jeudi, de 19 h 30 à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

#### • HÉRAULT

Groupe de Béziers : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • ILLE-ET-VILAINE

Groupe de Rennes : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillotte.

#### • LOIRE

Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne : permanences tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-L.P., Bourse du travail, cours Victor-Hugo, à Saint-Etienne.

#### • LOIR-ET-CHER

Liaison Blois : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-La-Fontaine, appt. 57, Blois, tél. 74.26.02.

#### • LOT-ET-GARONNE

Groupe d'Agen : permanences de 14 h à 16 h, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis de chaque mois, au 64, rue de l'Angle-droit, 47000 Agen.

#### • MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences tous les vendredis, de 18 h à 19 h, à la librairie La Tête en bas, 17, rue des Poëliers, à Angers.

#### • MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les jeudis, de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

#### • NORD

Groupe de Lille : permanences tous les mardis (excepté pendant les vacances scolaires) au restaurant universitaire du Pont-de-Bois (Villeneuve-d'Ascq), de 12 h à 13 h 30.

#### • PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1<sup>er</sup> dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

#### • RHÔNE

Groupe de Lyon : permanences le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, de 20 h à 21 h, au 13, rue Pierre-Blanc, Lyon.

#### • SARTHE

Groupe « Marie-Louise-Berteri » du Mans : permanences tous les mercredis, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

#### • SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. « Germinal », c/o B.P. n°7, 80330 Longueau.

#### • VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montebello, Toulon.

#### • VIENNE

Liaison Poitiers : permanences tous les dimanches sur le marché de la Z.U.P. des Couronneries, Poitiers, de 11 h à 12 h.

## sommaire

PAGE 2 : Vie des groupes, communiqués — PAGE 3 : Creusot-Loire, R.A.T.P. : boycott de la publicité — PAGE 4 : En Bref, Conseil de l'ordre 94, Rouen : procès F.N. — PAGE 5 : La mort de l'objection de conscience, Patrick Aguiar, Bernard Jaudon — PAGE 6 : Protocole R.-L./T.D.F., Sur l'abbé Pierre, Tous des terroristes — PAGE 7 : Les deux moyens de la sécurité — PAGE 8 : Dans le monde — PAGE 9 : L'anarchisme au Japon — PAGE 10 : Les Canaques et Louise Michel — PAGE 11 : Le « Magazine libertaire », B.D., Programme de R.-L., Notes de lecture — PAGE 12 : La flexibilité du travail.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11<sup>e</sup>  
Directeur de publication : Maurice Joyeux  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20<sup>e</sup>  
Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 — Publi Routage  
Diffusion SAEM Transport Presse

## UN HOLD-UP DE SIX MILLIARDS

**O**FFICIELLEMENT Creusot-Loire c'est fini, mais l'affaire Creusot-Loire, elle, n'est pas terminée. Certes, le tribunal de commerce de Paris a prononcé la plus grosse liquidation de biens de l'histoire économique française. Et il a autorisé le rachat du « noyau dur » du numéro un de la mécanique lourde par Usinor et Framatome. Cependant, il a manifesté sa mauvaise humeur en regrettant de ne pouvoir appliquer le plan Lafont, du nom de l'actuel administrateur de Creusot-Loire, réputé pour être très proche du groupe Empain-Schneider. Par ailleurs, il met une condition à la reprise : Usinor et Framatome doivent proposer un prix plus élevé. Les négociations vont donc reprendre. La partie d'échecs entre l'Etat et Empain-Schneider continue...

Il faut dire que la note à payer est particulièrement lourde : six milliards de passif (certains parlent de huit milliards) qui seraient épongés par les banques et autres établissements de crédit, et par le fisc. Les banques, nous dit-on, vont subir le plus grand sinistre de leur histoire.

Six milliards, quel chouette hold-up autorisé, légalisé par les juges. Ce n'est évidemment pas une raison pour que les simples citoyens se croient autorisés, par la jurisprudence ainsi établie, d'émettre désormais impunément des chèques sans provisions.

### Elucubrations

L'affaire Creusot-Loire a donné lieu à un flot de commentaires plus ou moins judicieux. Ainsi, pour *Libération*, « Creusot-Loire, c'est le fruit pourri d'un certain type de relations entre l'Etat et les grandes entreprises... Creusot-Loire n'a jamais été une entreprise privée » puisque « le seul marché que l'entreprise ait connu, c'est le marché public. » Ce qui est totalement faux : une bonne partie de la production était destinée à l'exportation et une autre part à une clientèle privée du marché intérieur, comme Peugeot et Citroën pour la sidérurgie fine.

*Libération* explique aussi que Creusot-Loire fut « parfois affligée de dirigeants carrément nuls », ce qui est, sans aucun doute, très exagéré. Certes, il y eut des erreurs, comme par exemple, une dispersion aberrante dans des sociétés de mode, Fusalp ou même l'hebdo *V.S.D.* Il faudrait rappeler aussi le transfert, dans les années 70, de l'usine de raccords en fonte malléable de Firminy aux Philippines, parce que la main-d'œuvre y était vingt fois moins chère. Mais, il n'y avait là-bas ni l'électricité suffisante ni le sable de qualité voulue pour confectionner les moules, si bien que le prix de revient était encore plus élevé qu'à Firminy !

Le problème ne se situe pas là, car des bêtises technocratiques, il s'en produit partout et les actionnaires de C.L., qui ne sont pas tombés de la dernière pluie, savaient faire le ménage en temps utile. Ce qui est sûr, c'est que ces messieurs-dames ont gagné de l'argent, beaucoup d'argent avec Creusot-Loire. Où est passé cet argent ? Mystère ! En tout les cas, il ne servira pas à Empain-Schneider à vérifier le fameux adage selon lequel qui paie ses dettes s'enrichit...

Le trust a-t-il accumulé les pertes ces dernières années ? Est-il possible au meilleur des experts-comptables de s'y retrouver dans les extraordinaires entrelacs de ce groupe découpés en tranches, avec sociétés de portefeuilles, sociétés mères et filiales se contrôlant mutuellement grâce aux « participations croisées » ? Certains, de bien mauvaises langues, vont jusqu'à prétendre que Creusot-Loire avait gonflé ses « provisions » pour faire apparaître un déficit sur l'autre volet du bilan. Allez savoir !...

### Un homme heureux

Pineau-Valencienne, le P.D.G. de Creusot-Loire n'est certainement pas à classer parmi les dirigeants « carrément nuls » dont parle *Libération*. Le *Progrès* de Lyon résume bien la situation en affirmant qu'il peut s'estimer satisfait « à l'heure où, à travers la liquidation, disparaît un grand nom de l'industrie française ».

Il aurait sans doute préféré l'application du plan Lafont, mais, toujours selon le quotidien lyonnais, « Il a réussi à conserver au groupe Empain les sociétés en bonne santé que Laurent Fabius, ministre de l'Industrie, voulait lui enlever avant l'été : Jeumont-Schneider, Merlin-Gerin, S.P.I.E.-Batignolles et toutes les sociétés de portefeuille du groupe. A l'automne, il a même réussi à dégager de Creusot-Loire l'activité « traction ferroviaire ». Enfin, il dirige un groupe qui, dessaisi du problème, n'aura pas à mettre un sou dans le sauvetage financier qui ne fait que commencer. »

Et *Le Progrès* conclut : « Le scénario est toujours le même : l'Etat, le dos au mur, finit par payer. » L'Etat, c'est-à-dire les contribuables. Ce qui prouve, s'il en était encore besoin, que le véritable pouvoir est détenu par ceux qui possèdent l'argent et qui en usent comme ils veulent. Et dans le cas de Creusot-Loire : les familles Empain, Schneider, de Wendel et quelques autres ont simplement décidé de larguer les secteurs devenus moins rentables à cause de la crise (et notamment de la chute des commandes des pays du tiers monde) et sans doute aussi ceux où de lourds investissements vont s'avérer nécessaires.

### Bonjour les dégâts

Pour les travailleurs de Creusot-Loire le plus clair résultat de la décision du tribunal est que les lettres de licenciements vont arriver chez leurs destinataires avant la fin de l'année. Dans les secteurs repris par Framatome et Usinor, nous l'avons déjà expliqué, il s'agit de supprimer 2 600 emplois en application d'un plan « social » qu'un plumeur du *Monde*, M. Bruno Dethomas, qualifie d'« avantageux ». (Nous souhaitons à ce monsieur de bénéficier un jour des mêmes avantages...)

Mais ce n'est pas tout, car le sort de 9 000 salariés des filiales est très incertain. En effet si le tribunal a autorisé la reprise de certaines d'entre elles par des sociétés étrangères (le matériel d'imprimerie, les aérofrigérants, Martin S.A.), en revanche on ne sait pas ce qu'il adviendra de la Société de matériel de forage, d'Instruments S.A., ni de Delattre-Lévrier (4 000 salariés). Pour la fabrique de grues Pinguely, dans la Loire, c'est la fermeture probable avec 280 licenciements. Au siège social parisien, 300 licenciements sont d'ores et déjà annoncés. Enfin, on ne peut encore évaluer les conséquences de la perte de 600 millions de créances pour les P.M.E., sous-traitants et fournisseurs de la Loire et de Saône-et-Loire.

Par ailleurs, 500 suppressions d'emplois (soit le quart des effectifs) viennent d'être annoncées dans les anciennes usines de Creusot-Loire, à Firminy, déjà contrôlées par Usinor. Ces mesures découlent des projets de restructuration que le trust sidérurgique entend appliquer après la reprise de l'ensemble de la branche « métallurgie ».

### Les travailleurs désarmés

Du côté des syndicats la situation est inchangée. La C.G.T. d'une part, la C.F.D.T. et F.O. de l'autre (avec la C.G.C. sur le plan local) occupent toujours des positions diamétralement opposées. Krasucki appelle les travailleurs à « lutter comme des lions », alors que les autres organisations proclament qu'il n'existe pas de meilleure solution que la reprise par Usinor et Framatome. Cette division syndicale ne peut qu'engendrer la démoralisation et il semble bien que les dernières initiatives cégétistes pour relancer l'action, en particulier au Creusot, n'aient rencontré que peu d'écho.

Ainsi que *Libération* le fait remarquer, l'« éclatement de l'intersyndicale a sonné le glas des actions « spectaculaires » susceptibles de faire reculer le gouvernement. » On ne voit pas, pour l'instant, ce qui pourrait renverser la vapeur.

S. Basson

## Editorial

**Q**UATRE syndicalistes lorrains de Longwy (deux C.G.T., deux C.F.D.T.) ont visité, il y a quelques semaines, les Etats-Unis et plus particulièrement Pittsburg, justement nommée « zone sinistrée de la sidérurgie ». Ils ont sûrement pu faire des comparaisons entre les programmes sociaux américains et français. Entre la « liberté » du marché aux Etats-Unis et le socialisme à la sauce Elysée, il n'y a pas beaucoup de différences.

De quelque sauce qu'on l'accompagne le plat de résistance est toujours le même : le profit capitaliste. Les Etats-Unis comme l'Europe ont le chômage et les licenciements comme corollaire de la modernité comprise comme une relance économique.

Chirac ou le locataire du palais de l'Elysée peuvent toujours aller prendre des leçons d'économie de marché aux Etats-Unis d'Amérique et dire qu'ils ne veulent pas la même chose. Pourtant leur dénominateur commun est la préservation du système capitaliste.

Sortir hors de ce cadre est impensable pour eux. Brader la sidérurgie lorraine, fermer Creusot-Loire, les chantiers navals, tout cela fait partie de la même logique. Celle qui sacrifie tout au profit. Le capitalisme, qu'il soit privé ou d'Etat, reste l'exploitation de l'homme par l'homme !

Refuser cette logique, parler d'intérêts antagonistes, de lutte des classes, les anarchistes l'ont toujours fait ! Tout en pensant qu'un monde nouveau peut naître des cendres de celui-ci. En attendant, nous dénonçons cette parodie de l'idée du socialisme et appellerons un chat un chat.

## R.A.T.P. : BOYCOTT DE LA PUBLICITÉ

**C**OMMENCÉ dans la nuit du 8 au 9 novembre, au dépôt de Saint-Denis par les agents du réseau routier, le boycott de la publicité traduit bien la volonté d'un grand nombre d'agents de la Régie de voir pris en compte leurs revendications. Que ce soit sur le plan de la défense du pouvoir d'achat, de la réduction du temps de travail, de la préservation des acquis et de l'amélioration des conditions de travail, l'attentisme des états-majors syndicaux traduit bien l'embarras de nombreux travailleurs face à un pouvoir de gauche incapable de tenir le dixième de ses promesses.

Quoi qu'il en soit, de nombreux usagers ont déjà pu constater qu'un grand nombre de panneaux publicitaires apposés sur les bus sont systématiquement détournés. Un fait mérite d'être souligné, quatre semaines après le démarrage de l'action et après d'intéressantes tractations entre syndiqués de base et permanents, la puissante C.G.T. a enfin décidé de se jeter à l'eau. Apportant son soutien au petit groupe de machinistes et ouvriers escamotant tous les panneaux tombant entre leurs mains, l'action gagne de jour en jour en importance et de très nombreux dépôts sont d'ores et déjà contaminés. Les conséquences financières pour l'entreprise risquent d'être très sévères, car les annonceurs publicitaires vont fatalement exiger compensation.

Qu'est-ce qui a poussé la C.G.T. à apporter son appui à une action engagée depuis presque un mois ? Incontestablement, la détermination des 13 agents C.G.T. et 2 agents C.F.D.T. qui sont à l'origine

de l'affaire a joué en faveur de la mobilisation de l'appareil syndical C.G.T. Mais, plus encore, la raison d'une telle volte-face est vraisemblablement expliquable par la proximité des prochaines élections de délégués du personnel.

Après une période de démobilisation syndicale de trois ans, cette action d'un type assez original, n'est pas, à tout prendre, pour déplaire à un appareil syndical toujours soucieux de suivre scrupuleusement les consignes de la confédération ; qui, elle-même, il faut bien le reconnaître, trouve son inspiration place du Colonel-Fabien.

Relance de l'action syndicale, agitation dans les entreprises étatisées, les consignes d'ordre politique trouvent dans l'action entreprise à la R.A.T.P. un commencement d'application. Espérons seulement que les travailleurs de la Régie sauront gérer directement leur lutte et que les bus privés de leurs panneaux publicitaires ne rouleront pas trop fort pour le P.C. !

Régis



souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

## en bref...en bref..

• Le groupe Objection collective, en protestation contre les lois restrictives concernant l'objection de conscience, votées par les socialistes le 8 juillet 1983,

a décidé d'écrire une lettre ouverte au ministère de la Solidarité nationale, chargé de l'affectation des objecteurs, afin d'expliquer publiquement sa position.

Pour le contacter : Objection collective, 9, rue de la Paillette, 35000 Rennes.

• En soutien aux mineurs anglais, l'union locale C.N.T. de Marseille, la section de l'A.I.T., les Groupes salariés pour l'économie distributive, le groupe 13 de l'École émancipée, la Libre Pensée autonome, le groupe libertaire de Marseille (F.A.) ont décidé de lancer une aide financière en leur faveur.

Vous pouvez adresser vos messages de soutien ainsi que vos dons à : Union locale C.N.T., 13, rue de l'Académie, 13001 Marseille.

• Le Collectif anti-protocole d'Angers diffuse des enveloppes anti-protocole à 0,30 F unité.

Adressez vos commandes au Collectif anti-protocole, c/o Thierry Ducornet, B.P. 401, 49004 Angers cedex (les chèques sont à rédiger à l'ordre de R. Robert).

• L'U.P.F. du Doubs a besoin de votre soutien. Dominique Seel, un des fondateurs du groupe, est insoûmis depuis le 4 décembre.

En cavale, il désire pourtant revenir à son domicile où l'attend un avis de recherche. Après avoir affirmé ses convictions antimilitaristes, il désire à présent affronter la justice. L'aide et l'engagement de tous permettrait une issue favorable à sa lutte. Pour tout soutien : Union pacifiste du Doubs, groupe Jacques-Prévert, B.P. 301, 25304 Pontarlier cedex.

## A ROUEN PROCÈS DU FRONT NATIONAL

Le 14 décembre avait lieu, à Rouen, le procès de trois militants du Front national. Si les médias font habituellement de la publicité à Le Pen lorsque celui-ci attaque la presse ou Colaro, cette fois c'est le silence et Le Pen ne s'est même pas déplacé pour défendre ses sbires. Il faut dire que plus ça va et plus il perd ses procès.

Les 20 et 21 décembre 1981, des tracts du F.N. étaient distribués dans Rouen. Ces tracts commençaient par : « Délinquance et violence se succèdent depuis des mois dans les villes européennes à forte densité d'immigrés. Les statistiques le prouvent : la délinquance urbaine est en majeure partie causée par les immigrés » et se terminait ainsi : « Assez de désordre... France réveille-toi, adhère au Front national. »

Bref, les thèses habituelles, mensongères et dangereuses du F.N. qui consistent à dire : « Immigré = chômage = insécurité = délinquance », thèses d'ailleurs reprises de plus en plus et notamment par le R.P.R. À la demande de la Ligue des droits de l'homme, du M.R.A.P., du Syndicat des avocats de France et des F.A.S.T.I., le procureur a ordonné une enquête, laquelle a abouti à l'inculpation de trois militants du F.N. : deux Havrais, Jacques Defresne et Roland Rico, et d'un Rouennais, Donatien Boché.

Un rassemblement contre le racisme avait lieu devant le Palais de justice, à l'appel de toutes les associations et organisations rouennaises, et, vu l'heure (13 h), on se retrouvait à près de 150 face à une petite vingtaine de fafs au « look » propre d'étudiants « bourgeois » : cheveux ras, trench coat et cuir noir, encadrés par leurs chefs, cinq « ex-Algérie, ex-Indo, ex-Vichy », vêtus d'impers noirs gestapistes et arborant la moustache « beauf ». On aurait pu les virer comme en 1974, lors d'un mémorable procès pour l'avortement, mais la présence des flics et les temps ayant changé, on est resté un long moment à se regarder en « chiens de faïence » avant d'assister au procès.

Au cours des débats, nos nazillons plaidaient non coupables, disant qu'ils ne sont pas racistes ; les avocats du M.R.A.P. et de la F.A.S.T.I. dénonçaient le racisme qui est une « gangrène qu'il faut combattre fermement ». L'avocat des fafs,

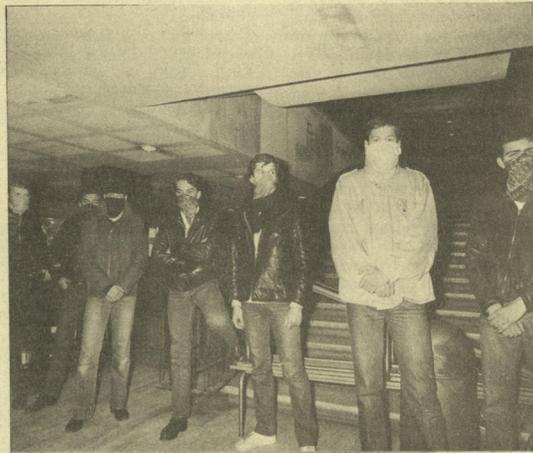
« avec beaucoup de présence, de chaleur et de conviction » (sic le torchon local : *Paris Normandie*) affirmait que la plupart des délinquants sont des étrangers. Bref le jugement sera rendu le 8 mars.

Au cours de la nuit précédant le jugement, le Front national, dont on a pu constater le peu de militants sur Rouen, collait systématiquement sur les affiches de Radio-Fig — la radio beur rouennaise —, ils

en ont profité également profité pour ratonner un travailleur immigré et descendre la vitrine d'une boutique tenue par des Algériens.

« Si aujourd'hui, il y a des gens qui se sentent et qui sont en insécurité, ce sont d'abord les immigrés, disait le tract d'appel au rassemblement, elle est longue, trop longue, la liste des crimes racistes. »

Jean-Pierre Levaray



## LE CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS ASSIÉGÉ !

DI MANCHE 16 décembre, au Conseil régional d'Ile-de-France du Conseil de l'ordre, nombreux étaient venus apporter leur soutien à Didier Poupardin, médecin pratiquant au sein d'une unité de soins et de prévention dans le Val-de-Marne. Parmi les manifestants : médecins réprimés, médecins du Syndicat de la médecine générale (S.M.G.), le Collectif de défense des médecins contre l'Ordre des médecins, mais aus-

si beaucoup d'usagers rassemblés autour de R.A.S. (Répression, Action, Santé), des militants syndicaux (U.D.-C.F.D.T. Val-de-Marne) et même deux adjoints (P.S.) au maire de Vitry-sur-Seine.

Ainsi 150 personnes, après s'être réunies aux abords du Conseil, traversent la rue en courant pour entrer dans les locaux de la haute instance médicale. L'effet de surprise a joué et avant que le gardien

n'ait compris qu'il y avait trop de monde, une centaine de manifestants entrent et exigent que ceux restés sur le trottoir puissent pénétrer. Cette imposante délégation accompagnée D. Poupardin à qui le Conseil de l'ordre intente un procès.

En effet, en 1982, une travailleuse, agent de la fonction publique, fait la demande d'un congé de longue maladie, l'affection qui la touche figurant dans la liste de celles donnant droit l'octroi d'un tel congé. Avant qu'un congé de longue maladie soit accordé par l'administration, le Comité médical départemental peut être saisi et donner lieu ainsi à une expertise. Dans le cas présent, le médecin-expert conclut à la non recevabilité de la demande, sans avoir pratiqué le moindre examen clinique sur la malade, et conseille un congé de maladie ordinaire. D. Poupardin, médecin traitant de cette travailleuse, est donc amené à la défendre pour la reconnaissance de la légitimité de sa demande.

Poupardin conteste donc les agissements d'un expert qui fait prendre des décisions graves sans examiner une patiente. Il se retourne contre l'expert et lui demande compte rendu et conclusions de l'examen soûdisant effectué ; mais le comité médical maintient son avis.

Le Conseil de l'ordre des médecins se retourne contre D. Poupardin en portant plainte contre lui, sous prétexte qu'il mettait en doute le comportement d'un médecin assermenté. La veille,

le préfet du Val-de-Marne avait signé une lettre présentée par le médecin-expert et le médecin sous-directeur des actions sanitaires, décrivant la conduite de D. Poupardin : « très emporté ».

Cette poursuite vise à intimider les médecins traitants à venir aux séances du Comité médical assister leurs patients. Au contraire, le fonctionnement dudit comité est à dénoncer : il siège sans document médical, aux dires du médecin-expert, et n'est pas dans l'obligation de rendre compte au médecin traitant.

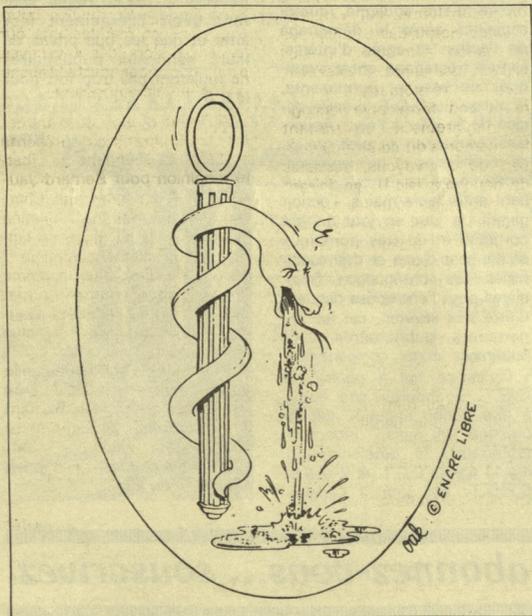
Le huis clos est tenu, les témoins ne peuvent pénétrer que le temps de leur intervention. Le président ne put se résoudre à casser le huis clos, aussi, imperceptiblement, les manifestants se mirent à pousser les secrétaires et les quelques gradés du commissariat du quartier (1) qui barraient l'accès. Ils réussirent à pénétrer dans la salle d'audience et s'engagèrent alors la plaidoirie du défenseur (médecin lui aussi, à qui le président envoyait des « Cher maître »), puis de Poupardin. Les juges, effrayés par ces manifestants qui osaient les côtoyer et s'asseoir dans leurs fauteuils, voulurent fuir. Mais la foule les en dissuada et se retira pour montrer sa bonne volonté dans la conduite de la négociation. Le conseil décida que le procès ne pouvait se tenir car l'atmosphère avait été perturbée et que les juges avaient pour coutume de siéger en toute « sérénité ».

La première manche était gagnée ! Le procès n'avait pas lieu, aucune sanction ne touchait le médecin ; mais la travailleuse ne bénéficie toujours pas d'un congé de longue maladie. Les manifestants se dispersèrent en scandant : « A bas le Conseil de l'ordre ! ».

Le Collectif de défense des médecins va avoir du pain sur la planche. De nombreux médecins refusent l'obligation d'adhérer et de cotiser à l'Ordre des médecins ; des procès et des saisies sont intentés à leur encontre et surtout vis-à-vis des médecins préoccupés d'introduire dans leur pratique des activités d'éducation sanitaire et de prévention, auxquelles l'Ordre, au nom de la défense de la médecine libérale, s'est toujours opposé. Il y a volonté de camoufler les véritables problèmes qui se posent quotidiennement aux usagers, médecins-experts et médecins traitants par l'utilisation d'une juridiction professionnelle corporatiste (2). Les usagers doivent pouvoir maîtriser individuellement et collectivement leur santé. Au-delà de la dissolution du Conseil de l'ordre, les travailleurs et les usagers doivent être acteurs de la transformation sociale dans le secteur de la santé.

Hélène  
Gr. Pierre-Besnard

(1) Venus à la rescousse pour faire respecter l'ordre dans l'Ordre.  
(2) Rappelons que le Conseil de l'ordre fut institué sous Pétain.



## PATRICK AGUIAR EST EN PRISON

Une lettre venait de Fresnes. C'était une lettre en apparence ordinaire. Une lettre comme nous en recevons des dizaines à *Avis de Recherche*. Pourtant, dès que je l'ai ouverte, j'ai eu comme un pincement au cœur, car, en haut et à gauche, sous le nom de Patrick, il n'y avait pas son adresse habituelle, mais un numéro de matricule : le 738 387.

Patrick Aguiar, libertaire convaincu, n'a jamais aimé ni l'armée ni les uniformes. Appelé plusieurs fois à la visite d'aptitude des « trois jours » en 1981, il ne se déplace même pas. « Je refuse de servir toutes les armées qui sont des forces de destruction, explique-t-il. Je suis pour la suppression des armées et des armes. »

Quant à l'objection de conscience et son service civil, Patrick ne veut pas, non plus, en entendre parler. « Je refuse d'effectuer un service civil dont l'existence est liée à l'existence de la corvée militaire. »

Opposé à la fois au service militaire et au service civil, ne voulant rien avoir à faire ni avec l'armée ni avec l'Etat, c'est donc tout naturellement que Patrick déchire le 1<sup>er</sup> décembre 1981 l'ordre de route qu'on

vient de lui transmettre, et qu'il choisit l'insoumission totale. En laissant à d'autres les joies de l'escadron.

Ce n'est pas tous les jours facile l'insoumission, mais bon, Patrick a le moral. Et il tient le coup. « Action individuelle difficile aujourd'hui, l'insoumission gagnera demain quand les hommes n'auront plus peur et décideront de leur destin », dit-il. On le voit aux côtés des pacifistes dénoncer la militarisation et soutenir les réfractaires en butte à la répression. On le rencontre aux manifestations libertaires pour la liberté de penser et d'agir selon nos convictions.

Et puis, et puis, le 7 septembre dernier, Patrick qui, tout en étant recherché, ne se terre pas pour autant, Patrick donc, fait une mauvaise rencontre dans une petite rue du 18<sup>e</sup> arrondis-

sement de Paris. Une rencontre à képis, si vous voyez ce que je veux dire. Contrôle de routine. Vérification au fichier, et voilà notre insoumis total, menottes aux poignets, accompagné de force au centre militaire Duplex.

Les gradés de service de cette caserne parisienne n'ont pas inventé la poudre, si j'ose dire, mais ils ne font pas partis des plus méchants. Et ils croient dur comme fer donner une seconde chance à Patrick en lui présentant l'uniforme. Vous imaginez le tableau ! Bref... Le règlement c'est le règlement et Patrick est inculqué à la fois d'insoumission et de refus d'obéissance.

Patrick visite ensuite le dépôt du Palais de justice — sordide —, le cabinet du juge d'instruction Beauguette — très « clean » —, avant de faire connaissance avec la cellule 432 de la maison d'arrêt de Fresnes. Fin du premier acte. Le deuxième, c'est le procès au cours duquel Patrick va, dans quelques semaines, risquer deux ans de prison ferme.

Dans l'attente, Patrick est aujourd'hui en train de croupir

dans la cellule grise d'une prison pour avoir simplement refusé de se soumettre. Un comité de soutien vient de se constituer à l'initiative des éditions *Avis de Recherche*. A Paris, ses amis sont prêts. Prêts à lutter au coude-à-coude contre l'intolérable. Prêts à lutter côte-à-côte pour sa liberté. Et ils comptent sur la solidarité active de tous les libertaires et antimilitaristes convaincus. L'oppression est

une mauvaise herbe qui pousse et repousse sous toutes les latitudes et dans tous les régimes. C'est pour cela que l'insoumission est une histoire sans fin.

Pierre Martial

N.D.L.R. : Pour Paris et la région parisienne, vous pouvez obtenir un complément d'information sur *Radio-Libertaire* tous les mercredis, au cours de l'émission « Allons z'enfants, etc. », de 16 h à 17 h ; et le jeudi 3 janvier, de 18 h à 19 h, au cours de « Si un pa-cem » qui sera consacré à Patrick.

### PATRICK AGUIAR SOUTIEN MODE D'EMPLOI

• Ecrivez-lui. Absolument. Prenez cinq minutes, un petit bout de papier ou une carte postale, un stylo et écrivez-lui. Patrick va passer les fêtes en prison et il faut qu'il sache que nous sommes nombreux à l'extérieur à penser à lui.

Patrick Aguiar, matricule 738 387, 3<sup>e</sup> division cellule 432, M.A. de Fresnes 1, avenue de la Division-Leclerc 94261 Fresnes cedex

• Le jour du procès, un dossier des soutiens sera remis au Président du tribunal. Envoyez d'urgence aux éditions *Avis de Recherche* des messages de solidarité (individuels ou de groupe) afin que nous puissions les indexer à ce dossier. Editions *Avis de Recherche* : B.P. 53, 75861 Paris cedex 18.

## BONNE ANNÉE MONSIEUR LE MINISTRE !

Avec l'arrivée démocratique d'un gouvernement socialo-communiste au printemps 1981, on pouvait rapidement s'apercevoir du déclin des mouvements alternatifs tels que les groupes antinucléaires, désespérément ridicules lors du dernier rassemblement de Malville ; des associations écologiques malheureusement trempées dans la magouille politicienne avec le sieur Lalonde et la liste verte aux récentes élections européennes ; et enfin des mouvements antimilitaristes tristement vautés aux tables de négociations avec l'Etat pour pondre un nouveau statut de l'objection de conscience.

Il est donc facile d'écrire que le gouvernement de M. Mitterrand a étouffé rapidement tous les ultras qui auraient pu vouloir pousser le navire étatique vers des eaux plus profondes : Bouchardeau à l'environnement, Lalonde « tête chercheuse au centre », Chérèque désigné comme la « nouvelle Mère Denis de la Lorraine » et tant d'autres qui ont revêtu les habits poisseux du pouvoir.

Cependant, il est un endroit où la rose n'a pas encore étouffé la liberté, et ce malgré les nombreux efforts du ministre de tutelle, c'est la lutte antimilitariste. Certes, de nombreux militants révolutionnaires acceptent l'offre de l'ennemi en faisant leurs deux années de service national civil en tant qu'objecteurs de conscience. Il est vrai que l'Etat leur facilite la tâche puisqu'il est maintenant possible de travailler durant 24 mois dans une association d'animation socio-culturelle

ou bien même dans une radio locale ou dans une M.J.C., avec un salaire mensuel de 2 400 F. Cette facilité d'affectation tend à banaliser la loi arrachée par Lecoq il y a maintenant 20 ans et le mouvement des objecteurs de conscience, tellement sincère dans sa démarche antimilitariste avant 1981, s'enfoncé rapidement dans l'opportunisme ; la débrouillardise ne remettant plus en cause la nocivité de l'armée.

Et pourtant, en cette fin d'année 1984 où l'on a assisté à un formidable déploiement des forces armées françaises (Tchad, Liban, Nouvelle-Calédonie notamment) et d'une mise en pratique des accords signés en 1981 entre Savary, Lang et Henu ; on peut, en tant qu'anarchistes, demeurer confiants dans l'avenir en jetant un œil sur les récentes parutions antimilitaristes.

Il y a eu le livre pratique de Pierre Martial *Objection, mode d'emploi*, bouquin indispensable et utile, édité par les copains d'*Avis de Recherche*, qui demeurent à nos côtés dans la lutte incessante contre la guerre. Michel Auvray, libertaire toulousain, a récemment terminé un travail colossal sur l'histoire des réfractaires à l'armée et en a édité un superbe bouquin *Objecteurs, insoumis, déserteurs*, où l'on apprend que des individus se sont toujours élevés contre la barbarie et l'intolérance de l'armée, et notamment un certain Charles Henu déserteur des chantiers de jeunesse en 1941.

Les amis du *Canard enchaîné* ont également fait paraître un dossier sur la « Force de rap-

pe tranquille » (n° 12) où les engins de mort sont épluchés avec humour et où l'institution militaire est ridiculisée dans ces agissements les plus divers.

Enfin les camarades Luciano et Almudena de la Fédération anarchiste, créateurs du récent *Magazine libertaire*, nous offrent, en cette période de fêtes, un merveilleux cadeau intitulé « Les libertaires face à l'armée, 40 pages de souvenirs ». Dans ce n° 4, soigné et agréable à lire, les témoignages se succèdent sur des sujets passionnants : les libertaires et la résistance durant la Seconde Guerre mondiale, la lutte pour l'obtention d'une loi arrachée par un anarchiste fort bien décrite par nos amis Paulo et Sylvain, la triste débacle du mouvement ouvrier et la terrible entente à la veille de la première boucherie mondiale entre anarchistes et fossoyeurs de la liberté ; dans ce magazine, véritable document indispensable, la guerre d'Indochine et celle d'Algérie sont savamment décortiquées et nous offrent des repères dans notre réflexion sur les événements actuels de Nouvelle-Calédonie. Enfin Prévert et Boris Vian offrent leur talent à la dénonciation de l'armée et les témoignages des appelés de 1914 bouleversent notre conscience.

Grâce à toutes ces pages de liberté et d'espoir, on ne peut qu'être certain de notre idéal et souhaiter avec une ironie méprisante une bonne année aux charognes qui nous gouvernent.

Roger Gr. de Nice



### CHARLES HERNU PERTURBÉ

Le 10 décembre 1984, s'est tenu le conseil municipal de Villeurbanne. Des membres du comité de soutien à Bernard Jaudon (1), objecteur-insoumis condamné à 6 mois de prison ferme, ont interpellé Charles Hernu dès le début de la séance — lorsque les élus parlaient des jeunes. Charles Hernu a montré alors toute sa gloire et son formidable langage de dénigrement, en traitant les membres du comité de soutien de : « voyous, fascistes de gauche » (sic !), en faisant des remarques toutes aussi pertinentes : « Si jeunes et déjà saouls ! ». Il a bien sûr refusé de parler du sujet. Pour lui, qui « a donné un statut aux objecteurs et qui a supprimé les tribunaux militaires », tout est parfait dans le meilleur des mondes.

Le comité de soutien s'installa alors au fond de la salle, déployant une banderole « Ni prison ni radiation pour Bernard Jaudon, objecteur-instituteur » et distribuant des tracts aux spectateurs présents (« La liberté d'opinion est-elle limitée par le ministre des armées ? »).

Le hasard de l'ordre du jour voulut que les élus parlent de

l'aide au tiers monde. Il faut avouer que le spectacle était de moindre qualité — l'un disant : « On a donné 0,035% ! » et l'autre formulant une idée des plus géniales : 50 centimes par Lyonnais. Ce fut beaucoup trop pour les manifestants qui lancèrent alors des invectives pour dénoncer cette fausse bonne morale européenne.

Au bout d'une heure trente, les antimilitaristes présents sortirent en scandant : « Liberté d'opinion pour Bernard Jaudon ! ». C'est alors que Charles, ministre national, culmina le sommet de sa gloire en lançant à un élément féminin : « Vous ne direz plus la même chose lorsque vous serez mariée avec un adjudant ! ». Gauche ou droite, tous les élus applaudirent.

Le comité de soutien rappelle qu'il est fermement décidé à ne pas laisser condamner Bernard Jaudon aussi facilement et que d'autres actions suivront. Il lance un appel à un soutien des plus massifs.

Le comité

(1) Comité de soutien à Bernard Jaudon, c/o C.E.P., B.P. 5006, Saint-Jean, 69245 Lyon cedex.

## RADIO-LIBERTAIRE UNE ÉTAPE IMPORTANTE

**A**PRÈS une semaine de négociations presque ininterrompues, Radio-Libertaire et T.D.F. ont signé un protocole d'accord sur une collaboration technique éventuelle entre notre station et les services publics.

Sur le plan technique, ce protocole pose les principes dont l'essentiel est bien sûr la maîtrise physique complète de la part de R.-L. de son organe d'émission fédéral.

Sur le plan politique, ce texte ne règle rien, puisque Radio-Libertaire maintient son exigence de l'attribution d'une fréquence propre (à partager avec Radio-Pays). Cette question est du ressort de la H.A.C.A. et non de T.D.F. Il va être intéressant d'observer si un organisme d'Etat va en désavouer un autre.

Voici le texte intégral de ce protocole :

« Protocole d'accord

Entre :

L'établissement public de Dif-

fusion Télédiffusion de France, ci-après dénommé T.D.F., représenté par M. André Moncet, directeur régional, d'une part, Et

L'Association pour la Diffusion de tous les Moyens de Communication, ci-après dénommée l'Association, représentée par son président, M. Yves Peyraud, d'autre part,

Considérant l'impossibilité de mettre en œuvre le protocole d'accord du 17 octobre 1983 entre Radio-Montmartre et l'Association,

Considérant l'accord intervenu le 31 août 1984 entre Radio-Pays et l'Association, portée à la connaissance de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle,

Considérant le protocole signé ce même jour entre T.D.F. et Radio-Pays,

Sous réserve d'une autorisation de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle délivrée au regroupement constitué entre l'Association et Radio-

Pays, en substitution aux décisions n° 75-13 (J.O. du 29 mai 1983) et n° 75-25 (J.O. du 4 novembre 1983), et de l'attribution d'une fréquence propre à ce regroupement, entre 88 et 104 MHz (qui pourrait être 89,5 MHz) ou de toute autre mesure donnant satisfaction à la fois à l'Association et à Radio-Pays,

Ont été convenus les principes suivants d'une convention devant intervenir dans les meilleurs délais :

Article 1 — T.D.F. s'engage à louer à l'Association, qui accepte, un émetteur de radio-diffusion et un système d'antennes propres à assurer la diffusion de programmes radio-phoniques. Ces équipements seront situés dans les locaux de l'Association.

Article 2 — La maintenance du matériel visé à l'article 1 sera effectuée par T.D.F. Les interventions de T.D.F. à cet effet dans les locaux de l'Asso-

ciation seront soumis à son accord préalable.

Article 3 — T.D.F. s'engage à garantir le confort d'écoute mesuré contradictoirement, selon les normes C.C.I.R., dans la zone autorisée.

Article 4 — T.D.F. s'engage à ce que la diffusion des programmes soit effectuée dans des conditions propres à garantir l'absence de gêne vis-à-vis des autres radios autorisées et vis-à-vis des services publics.

Article 5 — T.D.F. garantit de ne pas intervenir sur la continuité des programmes.

Article 6 — La convention entre les parties précisant les modalités de leur collaboration prévoira qu'en cas de rupture de contrat par l'une des parties pour quelque cause que ce soit le matériel fourni en location deviendra sans autre formalité propriété de l'association, moyennant le versement à T.D.F. d'une compensation égale à la valeur résiduelle de ce matériel.

Fait à Paris, le 19 décembre 1984. »

Les problèmes ne sont donc pas entièrement résolus, mais on peut légitimement penser que cette reconnaissance de notre existence et de notre indépendance de la part d'un organisme public constitue une phase décisive dans la vie de notre radio.

Secrétariat  
Radio-Libertaire



LOUPEL, T.D.F. (BOISSIÈRE)

## TOUS DES TERRORISTES !

**L**ES socialistes n'ont décidément pas beaucoup d'imagination : constatant une certaine radicalisation dans les luttes sociales, ils ont décidé de jouer, une fois de plus, la carte de la criminalisation. Toute contestation de l'ordre établi, sortant des passages cloutés, est vouée à être cataloguée « terroriste ». Peu importe si il n'y a pas de victimes ! Ah ! ils sont bien loin les jours où le P.S., poitrine bombée, se proclamait l'ardent défenseur de la liberté d'expression, du droit d'asile et pourfendait l'effroyable diamantaire avec son espace judiciaire européen.

Nostalgie de la mode rétro, les voilà qui ressortent de la naphtaline la vieille tarte à la crème de l'« association de malfaiteurs ». Le procédé est simple : tu connais machin qui connaît truc, qui couchait avec

machine, qui sortait avec bidule, militant présumé de... et paf, te voilà devenu « terroriste »... C'est pas compliqué ! En R.F.A., les flics en sont à ficher les voyageurs d'un train où un militant a été repéré, au cas où... 1984, 1985, Big Brother est toujours aussi con !

Dernièrement, un groupe Geronimo a revendiqué une série d'attentats matériels dans la région parisienne, ceci afin de protester contre les extraditions. Si l'on peut douter de l'efficacité de ces actions, il n'empêche que la réaction policière ne peut laisser indifférent. Les flics ont lancé une opération coup de poing dans les milieux autonomes tout azimuts.

Ainsi, des militants parfois opposés les uns aux autres se sont retrouvés dans le même sac. Les policiers sont intervenus contre, entre autres, le

journal *Tout*, le journal *Molotov* et *confetti*, des militants du collectif Oriach, des animateurs de Radio-Mouvance, des réfugiés politiques italiens, des individus du groupe Rebelles actifs, des « inorganisés », bref, le grand ménage !

Le but de cette opération est évidemment de persuader une opinion publique chloroformée que la France regorge de sombres conspirateurs prêts à mettre le pays à feu et à sang, « parfaitement organisés et à la solde-de-l'étranger ». Ce type de délire, *Minute* en avait jusqu'à présent le monopole... il semble que ça change !

Cela permet aussi d'emballer des militants italiens dont Mitterrand voudrait bien se débarasser en douce. Cette tendance à l'amalgame crapuleux semble avoir pris sa vitesse de croisière. A Lille, hier, à Paris

aujourd'hui, l'Etat frappe partout où il ne peut pas contrôler. Et la presse, toujours servile, fait de la surenchère... Geronimo, ça ne fait pas assez sérieux ça, remplace par Action directe, ça fera vendre, coco !

Il ne s'agit pas de se déclarer solidaires politiquement de ceux qui subissent aujourd'hui la répression — les divergences étant fondamentales —, mais bien d'être conscients que ce genre de pratique va aller en se généralisant. On l'a vu avec *Otages* (voir M.L. n° 554), avec Paula Jacques et Dan Franck, avec notre compagnon Orazio Vallastro (voir M.L. antérieurs), on le voit avec Enrico Fedele... N'a-t-on pas parlé de « terrorisme » lors des luttes ouvrières de Longwy ou de la Chiers-Vireux, où des travailleurs se

battent pour ne pas crever de faim face à la restructuration capitaliste ?

Après l'Italie, après l'Allemagne, après l'Espagne, après la Belgique (voir la récente rafle de 150 militants d'extrême gauche et anarchistes dans le cadre de l'enquête contre les Cellules combattantes communistes, M.L. antérieurs), la France emboîte le pas. Fermer sa gueule aujourd'hui revient à être demain embarqué dans la même galère ! Pour nous, la seule association de malfaiteurs — à buts lucratifs —, c'est le capitalisme !

Gil  
Gr. Libertad

N.D.L.R. : Toutes les personnes arrêtées au cours de la rafle ont été libérées, à l'exception de cinq réfugiés italiens qui restent incarcérés (problème de faux papiers).

## LE LOTO DE L'ABBÉ PIERRE

**L**ES braves gens... Accourus jouer de ce qu'il y ait plus misérables qu'eux, et au premier coup de sifflet, encore ! Celui d'un curé sénile relayé par les pouvoirs d'argent et d'Etat.

Dante et Fellini pas morts : n'avez-vous vu cette blatte cléricale au look « près du peuple » parlant bonté, générosité, et même entraide — foutre de Dieu ! Avec, pour souteneurs, Chirac, Hersant, Line Renaud... Heranu ! vitupérant, comme s'il avait compris le film, après les fonctionnaires et leur grève « idiote et indécente » !

Fumure enchristrée, volant ça et là (en Boïeng 747)

au secours des « déshérités », avec pour sempiternel maquereau le pouvoir... Charnage mystique qui favorise misère et soumission en sacralisant le « merci », et qui permet aux gogos de venir se décharger la conscience par l'obole, comme cette sainteté de Daniélou égouttait la sienne au bordel !

Dis donc, pieux débris, tes « quatre mille deux cents mètres cubes » de dons expert-comptabilisés, tes cinq mille tonnes de vivres, tes six cents briques d'aumônes, que n'es-tu allé les chercher dans les banques vaticanes celles-là qui suicident leurs

financiers, celles-là mêmes qui engraisent les nantis, les démocraties chrétiennes et leur mafia ?...

Elle est toujours plus forte, sans doute, cette volonté pathologique de faire mouiller les culottes de compassion, de couvrir d'un voile prétendument désintéressé et amoureux les menus défauts de l'œuvre divine ! Abnégation pour le moins suspecte chez des mange-merde qui ont à gagner « icibas » une hypothétique et paradisiaque immortalité.

Pierre Labbé

## RÉPRESSION SUR « OTAGES », SUITE

**P**OUR avoir hébergé des militants recherchés, sans avoir eu le réflexe policier de les interroger et d'ouvrir leurs valises, Thierry Despriez et Yves Deschamps ont été inculpés de « recel de malfaiteurs » et de « détention d'armes » (cf M.L. n° 554). Tous deux sont rédacteurs du journal *Otages*.

Dernièrement le juge Beulque a ordonné leur mise en liberté, assorti d'un contrôle judiciaire et d'une forte caution. Le Parquet a aussitôt fait appel. Yves et Thierry sont donc toujours en taule. Le Parquet estime qu'ils pourraient « recommencer à héberger des personnes recherchées ».

Aujourd'hui, l'appel suspensif du Parquet vit ses dernières heures ; en janvier 1985, la loi dite « Habea corpus » entrera en vigueur et le Parquet ne pourra plus maintenir en détention contre l'avis d'un juge d'instruction. Yves et Thierry ont donc le triste privilège d'être sans doute les derniers inculpés à subir les humeurs du Parquet.

En même temps, *Otages* est victime de la censure dans les prisons et de nombreux détenus ne peuvent plus le recevoir. L'Etat P.S. cherche à assassiner un journal qui lutte contre l'enfermement et à faire de chacun de nous un flic en sa propre demeure. Nous refusons de jouer ce rôle ! Liberté immédiate pour Yves et Thierry (1).

Gil

(1) On peut écrire à Thierry Despriez, écrou 20 759, et à Yves, écrou 20 760, à la maison d'arrêt, 2, avenue du Train-de-Loos, 59374 Looz cedex.

# LES DEUX MOYENS DE LA SÉCURITÉ SOLIDARITÉ OU RIVALITÉ

**C**OMME tous les êtres vivants, les hommes, dans la nature, sont à la fois solidaires et rivaux. Ils sont solidaires en tant que membres d'une même espèce. Ils sont rivaux dans la lutte individuelle pour la vie. Dans beaucoup d'espèces, la solidarité, réduite à sa plus simple expression, ne se manifeste qu'épisodiquement, par la reproduction, tandis que la rivalité entre individus est constante. Dans les espèces sociales les deux instincts tendent à s'associer étroitement pour se manifester au bénéfice des sociétés distinctes dont elles se composent.

## Solidarité ou rivalité

C'est seulement chez les hommes que la vie sociale atteint un très haut degré de développement et de perfectionnement dans qu'il en résulte l'anéantissement de leur individualité, comme il semble que cela soit dans certaines sociétés d'insectes. C'est pourquoi l'opposition entre l'instinct de solidarité et l'instinct de rivalité demeure toujours très vive dans les sociétés humaines, alors qu'elle paraît inexistante parmi les insectes sociaux les mieux organisés.

Les sociétés indépendantes que les hommes forment et réforment sans cesse depuis l'origine, au hasard de leurs incessants conflits, sur des territoires aux limites changeantes, s'efforcent autant qu'elles le peuvent de mettre fin dans leur sein aux expressions multiples de la rivalité spontanée des individus et de favoriser celles de l'instinct de solidarité. Dans le même temps, pour s'opposer efficacement les unes aux autres, elles détournent vers l'extérieur l'agressivité qu'elles répriment à l'intérieur.

Ce qui différencie le plus l'homme des autres espèces animales, c'est qu'il est capable de changer non seulement son univers et ses conditions de vie mais encore lui-même, sa propre nature. Mais, il n'y parviendra que s'il réussit, tout en développant l'individualité, à faire disparaître en lui l'instinct de rivalité sous sa forme propre pour le transformer en mode d'action de l'instinct de solidarité.

## Solidarité ou inégalité

Mais, il est certain qu'on n'obtiendra seulement ce résultat par la suppression de la cause qui fait agir sans cesse l'instinct de rivalité, l'inégalité des forces, c'est-à-dire des moyens de vivre dont disposent les individus et les sociétés qu'ils forment. C'est cette inégalité, en effet, qui suscite chez les plus forts la tentation constante de chercher à dominer et à exploiter les plus faibles et chez les plus démunis l'irrépressible envie de ravir aux nantis les richesses naturelles ou sociales qu'ils accaparent, et d'une manière plus générale, de prendre ce qui leur manque à ceux qui l'ont, même si c'est le fruit de leur travail ou son équivalent, même si ce n'est qu'un don de la nature, intellectuel ou physique.

Lorsque le plus grand nombre aura compris que cette insécurité qui règne dans la société humaine a pour cause essentielle l'inégalité des individus et des peuples, il connaîtra du même coup le moyen le plus sûr d'instaurer la sécurité pour tous définitivement, la création de l'égalité réelle entre tous les individus, tous les peuples et tous les groupes sociaux intermédiaires. Pour l'instant, ceux qui ont compris cela ne sont encore qu'une infime minorité. La plupart des hommes visent directement la sécurité comme si celle-ci était compatible avec l'inégalité. C'est pourquoi elle est toujours à sa recherche, usant dans ce but, simultanément ou alternativement, de deux catégories de moyens, ceux de la liberté et ceux de l'autoritarisme.

## Guerre et dictature

En général, les périodes de guerre sont tout particulièrement favorables au renforcement de l'autoritarisme là où il existait déjà, ainsi qu'à son éclosion et à son développement aux seins des démocraties elles-mêmes. Il semble en effet que les masses, face au danger pressant qui menace la nation et dans l'incapacité de concevoir et de mettre en œuvre une forme de riposte différente de la « Défense nationale », admettent qu'en pareil cas la dictature, qui s'apparente au commandement militaire, est plus apte que la démocratie, par nature toujours divisée, à diriger la guerre. Ce phénomène est encore plus manifeste quand on voit les effets ordinaires de la guerre étrangère se combiner avec ceux de la guerre civile. Par ailleurs, un pays qui connaît une période prolongée de troubles politiques, économiques, sociaux et moraux et où, par conséquent, le sentiment d'insécurité devient très vif dans une large fraction de la population, est souvent un terrain très favorable à l'autoritarisme.

Le choix de l'autoritarisme comme moyen de sauver la sécurité menacée ou de la restaurer quand elle n'existe plus suppose une confiance totale dans le pouvoir absolu. Tout gouvernement autoritaire, à son origine, a forcément bénéficié d'une telle confiance, dans la mesure, bien sûr, où il est authentiquement national et non un simple porte-parole d'une puissance étrangère, imposée par elle au peuple.

Il en fut ainsi, par exemple, de la monarchie absolue de Louis XIV après les troubles de la Fronde, de la dictature du Comité de salut public — quand la France révolutionnaire faisait face à la fois aux armées coalisées de l'Europe des rois, au soulèvement massif de la Vendée royaliste et aux insurrections « fédéralistes » effectuées par des royalistes sous le drapeau des chefs girondins —, et du pouvoir personnel de Napoléon Bonaparte après la période d'instabilité du Directoire.

Il en fut ainsi également de la « dictature du prolétariat » instaurée par Lénine, Trotsky et leurs partisans, quand la Russie révolutionnaire était en proie à la guerre civile, du régime de Mussolini instauré en Italie à la faveur des troubles qui suivirent la fin de la Première Guerre mondiale, de celui de Hitler, fondé en Allemagne dans une période où les effets pénibles de la crise mondiale se conjugaient avec les souvenirs de la défaite, le rejet du « jeu stérile » des partis électoraux et la peur du communisme « orientale ».

Mais la confiance dans le pouvoir absolu après que les conditions de sa constitution ont disparu ou lorsqu'il se trouve à son tour face à des difficultés qu'il ne parvient pas à surmonter. L'autoritarisme, néanmoins, se maintient aisément parce que sa nature même le conduit à utili-



Rivalité et insécurité.

ser les méthodes efficaces pour imposer silence aux mécontents. Dans des circonstances où la démocratie survivrait avec peine ou s'effondrerait, le pouvoir absolu paraît inébranlable. Une fois installé il dure et rien ne semble pouvoir l'abattre.

Des temps viennent où les masses constatent que c'est le pouvoir absolu lui-même qui, par son action arbitraire, par sa tyrannie, par sa violence constitue la menace la plus grave contre la sécurité de tous. C'est alors la liberté qui redevient aux yeux du plus grand nombre le meilleur moyen pour supprimer une insécurité que l'on supporte de plus en plus mal. Pourtant, même honni par la majorité des citoyens l'autoritarisme ne disparaît pas encore. Il est solidement installé, il épouvante toujours l'opposition, il semble indestructible à tous et le découragement est général.

Pour que les masses sortent de leur torpeur il faut qu'il se produise un événement grave qui leur prouve que ce pouvoir absolu qu'elles croient omnipotent est en réalité faible. Cet événement peut être une défaite militaire particulièrement cuisante, telles, par exemple, celle que subit Napoléon I<sup>er</sup> en 1814 et en 1815, l'autocratie des tsars en 1905 et en 1917, la dictature portugaise dans ses colonies d'Afrique, celle des colonels grecs à Chypre ou celle de la junte argentine aux Malouines. Mais si une défaite militaire de cette sorte peut se révéler suffisante pour provoquer l'effondrement d'une dictature militaire, comme ce fut le cas en Grèce et en Argentine, il faut encore qu'une fraction importante de l'armée se rallie à la révolution pour la liberté, comme ce fut le cas en Russie en mars 1917 ou au Portugal en 1974.

## Crise et dictature

Nous vivons présentement dans une période historique qui se caractérise par

le conflit majeur entre les Etats-Unis et l'Union soviétique et le risque permanent d'une troisième guerre mondiale, ainsi que par l'existence de guerres zonales auxquelles les deux Grands ne participent pas directement, mais qui peuvent à tout moment les entraîner dans un affrontement direct, et par une crise économique mondiale dont personne ne méconnaît à présent l'extrême gravité, en raison de sa durée exceptionnelle et des troubles sociaux et moraux qu'elle cause dans tous les pays.

Ce ne sont pas là des conditions favorables à l'extension de la liberté là où elle existe et à son élargissement au reste du monde où l'autoritarisme règne. Il y a lieu de craindre, au contraire, une poussée de l'autoritarisme dans les pays habitués à la liberté depuis trop longtemps pour en goûter pleinement la saveur. Si la tension entre les deux blocs devait s'aggraver, si l'on ne devait décidément pas trouver le moyen de résoudre la crise et si par conséquent les troubles sociaux et moraux qu'elle engendre devaient encore augmenter, il est à peu près certain que la révolution libertaire pour laquelle nous militons ne serait pas pour l'avenir proche et nous devrions alors nous estimer heureux de conserver au moins la forme de liberté que nous octroie sous condition la démocratie parlementaire, voire la démocratie musclée chère aux admirateurs du « gouvernement fort ».

L'avenir, toutefois, est imprévisible et personne ne pourra jamais se vanter d'avoir mis l'histoire en équation. Qui sait, après tout, si les conditions historiques qui, logiquement, devraient être favorables à l'autoritarisme et défavorables à la liberté, ne seront pas justement le terrain qui fera surgir la révolution libertaire ?

Jean Fonta



« Inégalité des individus et des peuples. »

## LES RÉFUGIÉS EN AMÉRIQUE CENTRALE

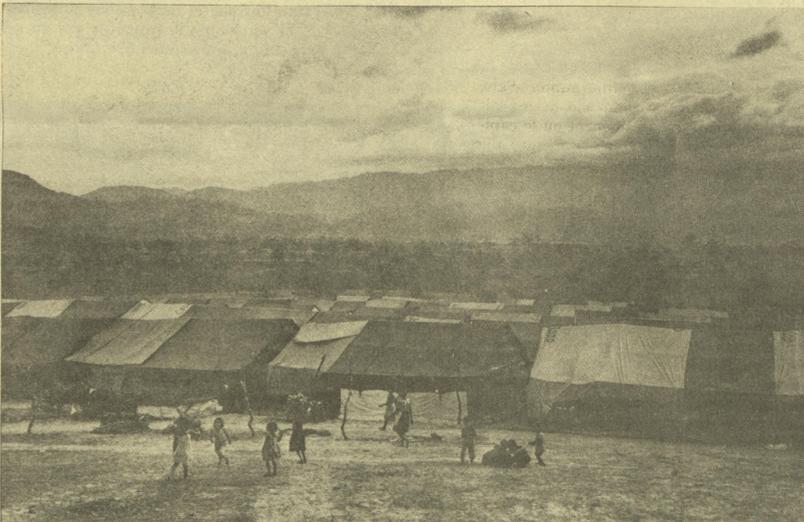
LES déplacements de populations sont l'un des visages les plus méconnus de la guerre interminable qui, chaque jour, ensanglante davantage cette partie du monde. Aujourd'hui, ce grave problème est d'une actualité d'autant plus dramatique qu'aucune solution à ces conflits n'est à l'ordre du jour pour soulager ces populations meurtries par plusieurs années de souffrances.

### Deux réfugiés sur trois sont Salvadoriens

Le Salvador est le seul pays qui n'accueille pas de réfugiés étrangers. Et pour cause, car c'est le plus touché par la guerre civile. Il y aurait plus de cinq cent mille personnes, au moins, soit 20% de la population, qui se trouveraient soit déplacées à l'intérieur du pays, soit dans un pays voisin. Ce sont en grande partie des paysans pauvres et pour la plupart des femmes, enfants et vieillards. On peut les classer en deux catégories : l'une composée de paysans évacués des zones de guerre par l'armée elle-même et installés de force dans des villages stratégiques. Et l'autre, qui représente l'immense majorité, a fui pour éviter la répression gouvernementale. Leur situation sur le plan de la santé, du logement et de l'alimentation est catastrophique.

Les conditions de vie des réfugiés salvadoriens au Honduras sont très précaires. Ils sont principalement répartis dans deux camps : Mesa Grande et Colomocagua. Le contrôle très strict est à l'image de la politique gouvernementale. Les soldats surveillent non seulement les habitants des camps, mais également le personnel des agences qui y prêtent leurs services (médecins, travailleurs sociaux). Les déplacés vivent dans un climat d'insécurité constant du fait des incursions de l'armée salvadorienne dans ces camps.

C'est vers la fin de 1979 que les premiers réfugiés arrivèrent. Le gouvernement hondurien « autorisa » la présence de ces groupes sur son territoire, en se déchargeant de toute responsabilité à leur égard. Les vagues de paysans se multipliant, le gouvernement se trouva dans l'obligation de créer une commission nationale des réfugiés.



Un camp de réfugiés au Honduras

Il y aurait entre 50 000 et 100 000 Salvadoriens au Guatemala. Ils ne reçoivent aucune assistance et il est très difficile de les localiser. Ils cherchent à gagner les frontières du Mexique et des Etats-Unis, où ils seraient déjà plusieurs dizaines de milliers. On estime qu'il y a environ 250 000 centro-américains vivant clandestinement aux Etats-Unis. Ceux-ci refusent catégoriquement de régulariser leur situation de crainte de voir déferler d'autres réfugiés.

Vingt mille Salvadoriens se trouvent au Nicaragua. C'est un des seuls pays, avec le Costa Rica et le Panama, à avoir ratifié la convention et le protocole concernant les réfugiés. D'une façon générale, ils sont intégrés dans les programmes de reconstruction du pays.

### Les réfugiés guatemaltes

« Il n'y a pas de camp de réfugiés, il y a seulement un camp de réfugiés et c'est tout le pays », disait un religieux pour décrire la situation du Guatemala. D'après des sources ecclésiastiques, un million de personnes serait déplacé, soit un huitième de la population du pays. Dans les zones rurales, au nord, dans les hauts plateaux, il y a des réfugiés « itinérants » qui essaient de survivre dans un continuel exode pour éviter d'être localisés par l'armée qui considère tout Indien comme subversif. A l'époque du général Rios Montt, les autorités installèrent les Indiens déplacés dans des hameaux stratégiques dans le genre de ceux qui ont été installés durant la guerre du Vietnam et dont le principe est le contrôle très strict de la population qui y est concentrée.

L'accentuation de la répression subie par le peuple a pour effet la fuite de familles, de

villages entiers vers le Mexique. Ils seraient plus de 100 000 entassés dans l'Etat de Chiapas. Le Mexique a été condamné à trois reprises par l'O.N.U. pour ses expulsions. L'armée guatemaltesque fait également des incursions dans les camps proches de la frontière. L'insalubrité y règne et les habitants sont victimes de maladies pratiquement disparues au Mexique. Des statistiques établies à partir de la population des camps font apparaître que :

- 99% des réfugiés proviennent de communautés paysannes indiennes ;
- 50% sont des enfants de moins de 15 ans ;
- 10% sont des familles comptant un ou plusieurs parents directs assassinés ;
- 90% sont analphabètes ;
- 80% souffrent de malnutrition.

Les organismes humanitaires désirent travailler sur place ne parviennent que très rarement à obtenir des visas de travail pour leurs membres.

Le 30 avril dernier, le gouvernement mexicain avait décidé le transfert d'une partie des camps actuels hors de la province de Chiapas pour une région éloignée et très inhospitalière à 500 km de la frontière. Cette réinstallation avait débuté malgré l'opposition des réfugiés eux-mêmes. Actuellement, elle est suspendue ; il semblerait que l'absence d'infrastructures d'accueil et les pressions aient convaincu, pour l'instant du moins, les autorités mexicaines.

Ces importants déplacements de populations ne sont pas seulement une des conséquences de la guerre. C'est surtout le résultat de la stratégie, impulsée par les Etats-Unis, de chasser les populations des zones de conflits, pour laisser les guérillas comme des poissons hors de l'eau. C'est avant tout le peuple qui soutient les groupes armés et cela est inacceptable pour certains. Les Etats-Unis et leurs vassaux portent l'entière responsabilité de la situation actuelle en Amérique centrale.

Jean-Claude Gr. Kropotkin

## ETATS-UNIS/UNESCO LE DIVORCE

IL y avait longtemps que les Etats-Unis d'Amérique criaient partout qu'ils ne voulaient plus faire partie de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Cet organisme, selon eux, ne serait que « le champion des philosophies totalitaires, lesquelles vont à l'encontre des valeurs et des traditions occidentales. »

Foutre dieu ! si la prière à l'école et le combat contre l'avortement sont des piliers du monde occidental, sûr que Ronald Reagan ne doit pas y retrouver ses petits !

La morale et les bonnes mœurs ont-elles beaucoup à voir dans une affaire où les gros sous tiennent le haut du pavé ? Les crédits accordés par l'éternelle Amérique du Nord à l'organisme international qu'est l'Unesco avoisinent les 25% du budget total de l'organisme (soit 47 millions de dollars). En bons capitalistes, les Américains doivent constater que l'investissement ne fructifie pas assez, alors ils se retirent et justifient en appelant au secours les grandes valeurs du monde occidental !

Créée en 1946, l'Unesco comptait tout d'abord vingt membres (pays européens, américains et certains Etats africains). Ce chiffre est passé aujourd'hui à cent soixante et un. Si juste après la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis pensent se servir de l'Unesco comme d'une sorte de machine de guerre pour

leur impérialisme économique, les choses là-aussi ont changé.

La coalition tiers monde-pays socialistes portait l'action de l'organisme international (« Sauvegarde des biens culturels de l'humanité ») vers des choses comme « le nouvel ordre de l'information » ou « droits de l'homme, paix et désarmement. »

Ne pouvant plus supporter d'être critiqués pour leur politique internationale, les Etats-Unis ont notamment déclaré que l'Unesco « continuait à faire preuve d'hostilité à l'égard de la liberté de la presse, de la liberté économique et de la protection des droits individuels de l'homme. »

Alors, de soutien logistique aux Etats-Unis, l'Unesco serait-il devenu un jouet aux mains du K.G.B. et de l'U.R.S.S. ? La partie d'échecs entre deux versions du capitalisme se poursuit-elle avec un temps de bouderie ? A voir... mais le programme de l'Unesco dans tout ça ?

F.B.



## LA GRANDE-BRETAGNE PAYS DE L'ANTISYNDICALISME PRIMAIRE

L'outre-Manche est un pays à part, avec ses propres lois et coutumes. Où le trade-unionisme le plus plat voisine avec la grève opiniâtre des mineurs du N.U.M. Le gouvernement de Margaret Thatcher a trouvé contre les syndicats britanniques une nouvelle arme qui peut étonner : couper leurs liens avec le Parti travailliste.

En effet, dans les statuts de tous les syndicats affiliés au Trade Union Congress (T.U.C.) sont mentionnés l'existence de « fonds politiques » (political funds) et la possibilité de s'affilier au Labour Party. Ce qui aboutit au fait qu'en même temps que les cotisations syndicales, on paye la cotisation au Parti travailliste. Ceux des syndicats qui s'y refusent peuvent remplir un imprimé spécial qui les exempte de cette cotisation politique (1). Ce qui étonne tout syndicaliste français de quelque « sensibilité » dont il se réclame, est accepté en Grande-Bretagne. Le Labour ayant été fondé par les syndicats du T.U.C. qui voulaient avoir des députés au gouvernement.

Le gouvernement de Thatcher, à l'heure où les dissen-

sions internes font rage au Labour, a fait passer une loi spécifiant que l'utilisation des « fonds politiques » doit être votée tout les dix ans. Le Labour et les T.U.C. soutiennent financièrement la grève des mineurs, mais si Maggie met en danger leurs finances, ils auraient de bons prétextes pour mettre fin à la solidarité...

Face à ces attaques, les T.U.C. montrent leurs faiblesses. Témoins les réactions de deux secrétaires syndicaux, celui du Syndicat des transports, Moss Evans : « Nous devons nous opposer aux lois antisyndicales par tous les moyens car leur but est la destruction du mouvement syndical » et John Grand, du Syndicat des électriciens, qui n'entend pas « défier la loi car ces mesures dites antisyndicales sont pour la plupart déjà contenues dans nos statuts. »

Alexis Pierre

(1) La même chose existe en Europe du Nord, en Suède par exemple. Dans l'Etat du bien-être, la cotisation syndicale à la Landsorganisation (L.O.) est prélevée directement sur le salaire. Les travailleurs voulant aller à la S.A.C. (Sveriges Arbeteren Centralorganisation) devant faire un procès à la direction !

**N**OUS publions ci-dessous le premier volet d'un article consacré à l'histoire du mouvement anarchiste japonais, depuis ses origines jusqu'à 1945. Dans cette première partie, nous ferons une présentation des différents précurseurs de l'idée anarchiste au Japon, ainsi qu'une analyse des conditions de son développement et de ses terrains d'implantation.

Ce bref aperçu de l'anarchisme au Japon avant 1945 n'est ni une évocation anecdotique de l'histoire ni une pieuse remémoration des splendeurs passées de notre mouvement. A travers des événements et un pays encore mal connus, il veut dégager quelques éléments clefs qui constituent des tendances générales à l'évolution de l'anarchisme et en retirer les enseignements pour l'approfondissement de notre théorie et de notre pratique militante. Cette ambition ne sera pas forcément atteinte compte tenu de la rareté des documents en langue indo-européenne et de la difficile accessibilité des sources japonaises, dont les auteurs ont en outre tendance à étiqueter idées ou militants sans développer de synthèse.

### Prémices, implantation et essor

Les libertaires japonais font remonter l'histoire spécifique de leur mouvement au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la figure d'Ando Shoeki (1703-1762), redécouverte et réévaluée seulement récemment en dehors des anarchistes. Ando est médecin et développe une philosophie naturaliste de type évolutionniste ; il dénonce le système féodal, la religion, réclame l'égalité, insiste sur l'affirmation de l'individu en tant que tel et membre de la société, et en appelle à la révolte, prônant la « vérité dans l'action ». Un siècle avant Proudhon, Ando déclare : « le fait qu'une classe oisive vive sur le dos du peuple n'est rien d'autre qu'un vol. » Ando révèle bien en tout cas que l'époque Edo (1600-1867) a bien été au Japon une période de bouillonnement idéologique, et, contrairement à certaines affirmations, moderniste et novateur.

En 1882, Tarui Tokichi (1850-1922) fonde à Shimabara, une région de Kyu-Shu célèbre pour sa tradition de non-conformisme, le Parti socialiste d'Orient (Toyo-Shakaito). Face à l'exemple contemporain du nihilisme russe, Tarui se réclame du nihilisme oriental, remontant à Lao-Tseu, Confucius et Bouddha. Le parti offre dans ses statuts un mélange assez hétéroclite de déclarations de principes et de mesures révolutionnaires, empreints d'idéalisme ou de moralisme. Il réussit à regrouper plusieurs centaines de membres, mais disparaît deux mois après dans la répression et la confusion. Certains Japonais ont pu comparer Tarui avec Stirner ; il semblerait que Tarui se soit lui-même considéré comme socialiste spencérien et qu'il ait eu des contacts avec l'étranger dans ce sens ; toujours est-il qu'il devient plus tard parlementariste. Pour le théoricien-historien anarchiste Ishikawa Sanshiro (1876-1956), son mouvement ne peut être considéré comme socialiste ou anarchiste par son absence du terrain économique et prolétaire, tandis qu'Hashimoto (1) lui reconnaît l'honneur d'avoir formé le premier rassemblement populaire sur la base du spontanéisme et du collectivisme agraire et d'avoir utilisé le premier au Japon le terme de socialisme.

A la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, les idées socialistes imprègnent fortement au Japon une jeune et brillante partie de l'intelligentsia et se propagent dans le mouvement paysan et ouvrier qui dépasse le stade de la simple révolte et commence à s'organiser. Ishikawa Sanshiro fait partie des pionniers, mais à l'épo-

que il n'est pas encore anarchiste. Kuzumi Kesson est cité par Suzuki Yasushi (1903-1970) (2) comme étant le premier anarchiste conséquent au Japon, mais son activité semble s'être limitée à la tenue de sa librairie.

C'est à Kotoku Shusui (1878-1911) que revient le mérite d'avoir développé les idées anarchistes au Japon et de les avoir rendu inséparables des travailleurs. A l'origine Kotoku est une sorte de démocrate, puis il évolue vers le socialisme plus ou moins marxisant et enfin vers l'anarchisme après un séjour en prison (1905) et au retour d'un voyage en Californie (1906) où il rencontre des libertaires et des syndicalistes des I.W.W. ; Kotoku entretient une correspondance avec Kropotkine, dont il est le premier traducteur en japonais. C'est un journaliste et un littérateur brillant, mais toujours accessible et de surcroît un très bon orateur. Kotoku se trouve plongé dans la dynamique qui anime cette jeune intelligentsia socialiste d'où bouillonnent idées, débats, actions, revues, groupements.

L'un des points forts sera la création en 1903 de la Société du peuple (Heimin-sha) et de son journal hebdomadaire, le *Populaire* (*Heimin Shimbum*), lieu d'échanges ou de confrontations des diverses théories et fer de lance de la nouvelle lutte antimilitariste et anti-impérialiste, dont Kotoku est l'un des principaux animateurs. Quinze ans avant *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme* de Lénine (1916) et un an avant *L'Impérialisme de Hobson* (1902), il publie d'ailleurs en 1901 *Impérialisme : le spectre du XX<sup>e</sup> siècle*, au titre combien prémoniteur. L'un des fondateurs des premiers véritables partis socialistes japonais, en tant qu'organisation de classe et de masse, Kotoku, devenu anarchiste, et ses compagnons tendent à lui donner une orientation d'action directe, en luttant contre toutes les tentations de réformisme et de parlementarisme. Kotoku insiste sur la nécessité d'une organisation révolutionnaire forte et décidée, même au prix du nombre (cf Bakounine et Malatesta), mais il ne se coupe jamais des mouvements de masse, des syndicats ou des socialistes en général. Il combat l'idéologie chrétienne, très influente dans le mouvement socialiste, et développe parallèlement des positions éthiques (cf Kropotkine) ; il participe à la création de syndicats, il fait des tournées de propagande, il rédige, traduit articles et livres.

Kotoku est assassiné avec onze autres personnes par l'Etat japonais en 1911 après une machination juridico-policrière ayant pris prétexte d'un projet de complot contre l'empereur, auquel il ne participait d'ailleurs pas (Taigyaku Jiken, *l'Affaire de Haute-Trahison*). Par sa personnalité et ses idées, Kotoku marque durablement le mouvement socialiste japonais et ses principaux militants. Mais avec la répression, celui-ci connaît une période de creux connu sous le nom d'ère d'hiver (Fuyu Jidai).

### Apogée

L'idée anarchiste a cependant germé auprès d'une nouvelle génération de militants et au sein de travailleurs de plus en plus organisés, au moment où le capitalisme connaît son apogée et peut se permettre une relative démocratisation (« Démocratie Taisho », 1911-1923). En 1920, après une longue période de tatonnements et de flou, le mouvement ouvrier affermit sa conscience de classe et regroupe ses organisations syndicales antérieures dans la Fédération des associations ouvrières (Rodo Kumiai Domei-kai) et s'oriente vers l'anarcho-syndicalisme sous l'influence des anarchistes, dont Osugi Sakae (1835-1923) est alors le nouvel et infatigable animateur.

Osugi, épargné par la répression de l'« Affaire de Haute-Trahison » parce qu'il était déjà en prison pour avoir simplement manifesté dans la rue, participe à l'organisation de la propagande anarchiste, réunions, groupements, revues, journaux, s'installe dans un quartier ouvrier et milite activement en faveur de l'anarcho-syndicalisme à partir de 1918. Il lance la revue *Mouvement ouvrier* (*Rodo Undo*) qui, bien que se situant sur des positions anarchistes, prend soin de donner des informations diverses sur l'ensemble du mouvement ouvrier et gagne une audience considérable au sein de celui-ci. Le mouvement anarchiste est à son apogée

## APERÇU DE L'ANARCHISME AU JAPON AVANT 1945

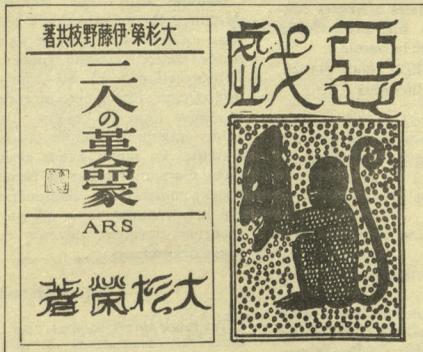
et se développe tout azimut : dans le syndicalisme ouvrier ou paysan (anarcho-syndicalisme), dans le mouvement pour l'émancipation des burakumin (les « parias » de la société japonaise), qui a conservé encore aujourd'hui dans son drapeau la couleur noire, dans le mouvement pour l'émancipation de la minorité coréenne opprimée, dans le domaine artistique, littéraire en particulier, il se fait connaître en dehors du Japon : contacts avec les anarchistes chinois ou coréens, voyages d'Osugi en Chine et en France, séjours d'Ishikawa Sanshiro dans la famille Reclus, aide aux makhnovistes, etc.

En août 1920 est fondée la Ligue socialiste japonaise (Nihon Shakaishugi domei) qui regroupe anarchistes et bolchevistes. Les informations sur la révolution russe parviennent mal et avec retard au Japon, et l'action des féministes bénéficie d'un préjugé favorable et d'un certain prestige. Osugi se rend en octobre 1920 à une réunion organisée par le Komintern pour y voir plus clair, en revient parfaitement désillusionné de la réalité de la révolution soviétique et n'aura désormais de cesse à combattre le bolchevisme. En 1922, l'alliance contre-nature des anarchistes et des bolchevistes est définitivement consommée, et le conflit se poursuivra dans le mouvement syndical (Ana-boru ronso : « Querelle anarchistes-bolchevistes »). Cette éphémère union et son conflit conséquent marqueront fortement le mouvement ouvrier et socialiste au Japon.

En septembre 1923, profitant de la confusion provoquée par le grand tremblement de terre du Kanto (1 septembre 1923, région de Tokyo), les autorités poussent au pogrom antisocialiste et anticoréen et exécuteront elles-mêmes sous des prétextes fallacieux des militants communistes et anarchistes, dont Osugi Sakae et sa compagne Ito Noe, pionnière de l'émancipation féminine au Japon. Avec Osugi, le mouvement anarchiste au Japon perd sa principale figure, anarcho-syndicaliste mais aussi militant antimilitariste, défenseur de l'amour libre, espérantiste, organisateur et propagandiste inlassable — il se sentait proche de Bakounine, avec lequel la comparaison est effectivement excellente — et, se divisant rapidement, perd complètement en influence.

Philippe  
(Makhno-Hiroshima)

(1) Yoshiharu Hashimoto, « A short history of the anarchist movement in Japan », 1979, édité. Le Libertaire Group, Tokyo, 232 p.  
(2) Yasushi Suzuki, « Nihon museifu-shugi undō doshi » (« Histoire du mouvement anarchiste au Japon »), édité. Kokushoku-senshusha, Tokyo, réédité. 1979, 120 p.



Deux livres écrits par Osugi Sakae et Ito Noe.

## LOUISE MICHEL CALDOCHE MALGRÉ ELLE

DEPUIS plusieurs semaines, la Nouvelle-Calédonie est à la une de tous les journaux. Les revendications indépendantistes des Kanaks percent aujourd'hui l'actualité, mais ce n'est pas loin de là, leur première tentative pour se libérer du joug colonialiste. Déjà en 1879, après la grande révolte kanak, le général Trintinian, dans un rapport, affirmait : « Où veut-on que les naturels se réfugient ? D'après ce qui était arrivé autrefois, on devait s'attendre à une révolte. »

Cette résurgence libératrice n'a pas échappé à l'*Humanité* et au *Matin* qui, pour sa part, ose titrer : « Une Caldoche nommée Louise Michel ». Caldoche bien malgré elle, puisque celle-ci arriva en Nouvelle-Calédonie, le 10 décembre 1873, condamnée au bagne pour sa participation à la Commune.

Ces deux articles nous permettent, une fois de plus, de constater comment un fait identique : il

s'agit des relations de Louise Michel avec les Kanaks, peut être présenté sous des éclairages très différents. L'*Humanité* nous en donne une vision positive, correcte, mais « omet » de signaler que la « Vierge rouge » est anarchiste. Quant au *Matin*, les mêmes relations sont vues sous un angle paternaliste, du genre « Toi guerrier... comme nous, dit-il », « Alors, toi bonne (...). Toi protectrice des malheureux... ». Et les commentaires du même journal : « Les bons sentiments vont souvent de pair avec une condescendance extrême, et (...) les anarchistes n'avaient pas une conception très éloignée de celle qui prévaut sous Jules Ferry : tout le monde de défendre et d'illustrer à sa façon la mission civilisatrice de la France. » Tiens ! Là, coïncidence, le journaliste indique que Louise Michel est anarchiste.

Que celle-ci ait eu une première réaction « bête » à la découverte des Kanaks est possible. En

revanche, ne voir que cela est une falsification de l'histoire — une de plus, me direz-vous. C'est occulter les relations fraternelles que Louise Michel a pu établir avec les Kanaks, son rôle éducatif (par ailleurs réciproque, puisque ceux-ci enseignaient autant qu'ils apprenaient).

C'est également omettre de révéler que les gardes-chiourme montaient les deux communautés : bagnards et Kanaks, l'une contre l'autre. Se servant des uns pour mater les autres, et utilisant comme supplétifs les Kanaks pour chasser les bagnards évadés. Il est triste de savoir que des bagnards, anciens communards, se sont solidarisés avec les gardes-chiourme lors des révoltes kanaks. Ce qui n'était pas, et de loin, le cas de Louise Michel qui raconte dans les lignes suivantes l'une de ces tentatives (1).

Pascal Bedos

### « LA RÉVOLTE DES CANAQUES »

quelque temps de là je remarquai parmi les Canaques une violente agitation dès que la nuit était tombée, ils se réunissaient dans la vallée ou dans les bois et discutaient longuement. Les « Takata » — les Takata sont des médecins magnétiseurs et astrologues en grande vénération chez les Canaques — faisaient de grands gestes en proférant des mots inintelligibles. Parmi leurs phrases, il en était une qui revenait sans cesse : c'était la suivante : « Maté euneu » (Mort aux blancs). Un vent de révolte soufflait sur la brousse.

Les Canaques avaient confiance en moi, ils savaient que j'étais leur amie, et que je ne les trahirais pas. Cependant, ils demeurèrent muets aux questions que je leur posais. Ceci me semblait étrange. Je finis cependant par interroger un chef qui me répondit :

— Toi, chénére (sœur), mais Canaques ne peuvent te dire pourquoi ils tiennent grand palabre... Tu le sauras bientôt...

méchants blancs te mettre en prison s'ils apprenaient que tu viens nous voir.

Ce fut tout ce que je pus tirer du nègre. Mais il m'en avait dit assez. Je compris que les Canaques, fatigués de la dure domination des blancs, songeaient à se révolter contre leurs oppresseurs. Par délicatesse, ces sauvages ne voulaient point que je fusse compromise avec eux. Et cependant c'était moi qui, peut-être, avais hâté cette insurrection qui couvait depuis longtemps.

Tous les Canaques que je rencontrais me faisaient des signes amicaux, et me répétaient invariablement la même phrase : « Toi chénére. » L'agitation augmentait. Mais l'administration pénitentiaire ne s'apercevait de rien. Les gardes-chiourme allaient et venaient comme par le passé, l'air mélancolique, la tête enfoncée dans les épaules. Le gouverneur souriant continuait ses promenades en landau dans l'intérieur de l'île. Les officiers et les soldats colo-

niaux jouaient tranquillement au bouchon sur les places avoisinant leurs casernes, et chaque jour la musique militaire ne cessait de faire entendre ses morceaux les plus gais.

Cependant, à l'orée des bois, dans les ravins, sur les mamelons, derrière les grands niaoulis et les araucarias, les Canaques, doucement, avec méthode, comme des stratèges consommés, préparaient leur plan de campagne. A la lueur des feux on réparait lances et sagaies.

Les femmes ajoutaient des plumes de couleur aux casques de leurs maris pendant que les « piquinini » faisaient le guet aux environs des camps. Lorsque par hasard un surveillant était signalé, les Canaques disparaissaient sans bruit, derrière les hautes herbes ou les quartiers de roc. Aussitôt l'ennemi disparu, les colloques reprenaient de plus belle.

Les Canaques de la montagne et des hauts plateaux commençaient à se joindre à ceux de la vallée, et, chose curieuse, cette espèce de concentration de troupes se faisait avec un tel mystère, une telle précision de mouvements, que l'administration ne s'apercevait de rien.

Le principal grief des Canaques contre leurs oppresseurs était le suivant : ils reprochaient aux Blancs de les avoir peu à peu dépossédés au profit des forçats, et ils espéraient reconquérir par la force ce que la force leur avait enlevé.

Si les surveillants du bagne, au lieu de se tenir le soir enfermés dans leurs cases, devant des bouteilles de rhum, s'étaient avisés d'aller faire un tour du côté de la mer, ils eussent remarqué de nombreuses pirogues glissant comme des crocodiles le long du rivage. Ces embarcations légères étaient, pendant le jour, dissimulées derrière les palétuviers, et dans les criques du rivage. Les préparatifs durèrent un mois.

Un matin, on trouva un poste de soldats coloniaux saccagé. Les Canaques avaient tué les hommes qui le gardaient, et mis le feu au bâtiment. Plus loin, du côté du camp, on releva trois surveillants affreusement mutilés. L'administration s'émut

alors. Les troupes furent équipées et lancées à la poursuite de l'ennemi. Mais celui-ci, admirablement dissimulé dans les montagnes demeurait invisible.

De temps à autre, cependant, une nuée de flèches s'abattait sur les soldats dans les rangs desquels elles faisaient plusieurs victimes. Les militaires ripostaient par un rapide feu de salve mais leurs balles allaient s'aplatir contre le granit de la montagne. Rien n'était terrible comme cette guerre océanienne dans laquelle les armes primitives avaient raison des fusils. Cela ne pouvait durer ainsi.

Comme les Canaques demeureraient obstinément cachés, on résolut de tenter une chose effroyable. On incendia la brousse et les forêts environnantes. Bientôt, une fumée suffocante s'éleva de toutes parts et des flammes sinistres coururent aux quatre coins de l'île. Pour comble de malheur, un vent violent se déchaîna, augmentant ainsi l'intensité de l'incendie. Des hurlements effroyables s'entendaient dans la vallée, et l'on voyait au loin des corps noirs s'agitant au milieu des flammes. Pour ne pas assister à ces horreurs, je m'étais réfugiée dans ma case.

Une nuit, j'entendis frapper à ma porte.

— Qui est là ? demandai-je.

— Tayo, tayo, répondit-on. Je reconnus la voix de Nouli, un chef canaque de la montagne. J'ouvris immédiatement. Trois nègres pénétrèrent dans ma case. Ils étaient horribles à voir. Leurs cheveux étaient brûlés, des plaies affreuses couvraient leurs membres. Nouli prit le premier la parole.

— Sœur, dit-il, nous perdus, nous bien malheureux !...

Et le pauvre Canaque se frappait la tête avec ses poings. Au bout de quelques instants, il reprit :

— Frères et moi allons partir dans pirogue.

— Et où irez-vous ? demandai-je.

Nouli eut un geste de découragement.

— Loin ! très loin ! dit-il. Mais n'avons pas voulu partir avant de te dire adieu... Tu as toujours été bonne pour pauvres

Canaques, et eux toujours penser à toi.

Au dehors, la tempête faisait rage. Parfois un éclair immense déchirait l'ombre et l'on apercevait au loin, comme un grand crêpe, les flots noirs de la mer. Le tonnerre se mêlait aux hurlements des vagues, et le canon d'alarme tonnait sinistrement dans la rade. Je regardai les pauvres Canaques qui allaient, par ce temps affreux, s'aventurer sur la mer en courroux, et les larmes me montèrent aux yeux.

Ils s'aperçurent de mon émotion et Nouli, me prenant les mains, me dit doucement :

— Toi, chénére, pas pleurer... Pauvres Canaques bien heureux si eux mourir sans être tombés dans les mains des Blancs.

— Mais que comptez-vous faire ? demandais-je.

— Nous monter dans pirogue et suivre rivage très loin, très loin, jusqu'au bout de l'île.

Au moment où ils allaient partir, Nouli me dit :

— Sœur, nous conserver toujours bon souvenir de toi jusqu'à la mort.

J'avais dans ma case mon écharpe rouge de la Commune, que j'avais conservée à travers mille difficultés. Je la déchirai en trois et en donnai un lambeau aux pauvres Noirs. Ils sortirent de ma case en rampant et disparurent. Je les aperçus encore une fois ou deux à la lueur des éclairs, courant vers le rivage comme des démons au milieu du feu, puis je ne les revis plus.

Pauvres amis ! Que sont-ils devenus ? Ils ont sans doute péri au milieu des flots, ou se sont brisés contre quelque rocher. L'insurrection avait été réprimée. Quand l'ordre recommença à régner dans la colonie, les tribus étaient en grande partie décimées. La race canaque avait vécu. Plusieurs milliers de Noirs étaient morts pour reconquérir leur indépendance. Ceux qui survécurent devaient devenir et rester des esclaves.

Louise Michel

(1) « Louise Michel, matricule 2182 », extraits de « Souvenirs de ma vie », en vente à la librairie du Monde libertaire, 30 F.



Louise Michel

## LE « MAGAZINE LIBERTAIRE » N°4 EST PARU

Il est né, il y a quelques semaines ! Mais non, pas le « divin enfant », bien que ce soit de saison. Non, il s'agit du quatrième enfant d'une famille que nous ne pouvons qu'espérer nombreuse. Vous devinez ? Le *Magazine libertaire* n° 4 ! Avouez que vous avez été aidé par le titre de l'article.

Quoi qu'il en soit, le bébé est beau, très beau : présentation soignée, couverture magnifique, illustrations mettant parfaitement en relief les textes... Et pour ne rien gâcher, le fond vaut la forme. Si j'ai quelque fois reproché, amicalement, aux compagnons responsables de la revue de trop privilégier la forme et un esthétisme extrême, quelques excès de recherche dans l'originalité de la présentation ; je ne peux qu'avouer, aujourd'hui, ma satisfaction entière et totale. Jugez-en par vous-mêmes !

Ce magazine consacré aux : « Libertaires face à l'armée et à la guerre, 44 pages, « Spécial souvenir », dossier 14-18 », est, pour un antimilitariste comme moi, une source d'intérêt continu. Tout commence par un savoureux « Gardons le pes-

misme pour des jours meilleurs » de Pierre Martial, qui analyse l'évolution de l'antimilitarisme au cours de ces dernières années. Et si le bilan dressé est amer depuis l'arrivée des socialistes au gouvernement, songeons au titre pour « continuer le combat ».

Souvenir. Souvenir. « Antimilitaristes, pacifistes, les anarchistes n'en ont pas moins une expérience des armées et de la guerre. 1914/1918, 1939/1945, l'Indochine, l'Algérie... » Et c'est la Première Guerre mondiale avec : « Comment on prépare une guerre » de Maurice Laisant ; « Les anarchistes dans la tourmente » de Gaetano Manfredonia ; « Le cas Lecoin » de Sylvain Garel, « En Allemagne » de G. H. W. Schmitz et « Face à la guerre », un texte d'Augustin Souchy. Pour la Seconde Guerre mondiale, l'entretien avec Pepito Rossell nous éclaire sur l'apport du mouvement libertaire espagnol à la résistance française, sujet hélas trop peu étudié. Que voulez-vous, certains se drapent avec outrage dans le manteau de la Résistance, étalant « leurs » morts comme une rombière ses bijoux ; d'autres ont simple-

ment continué la lutte antifasciste et ne s'en glorifient pas outre mesure.

Sans oublier : « Deux guerres coloniales » d'André Devriendt et « L'Affaire "fais pas le zouave !" » qui retracent les luttes des anarchistes contre l'armée et la guerre ; l'article de Roger Monclin, « Les damnés », répercutant l'effroyable cri de ces fusillés pour l'exemple, victimes de la bêtise et du calcul de l'Etat-major français qui, en 1916, pour avancer un pion sur une carte, sacrifiait des bataillons entiers.

Je ne peux hélas vous parler de tout, d'un poème, de lettres, d'une biographie qui viennent compléter ce numéro exceptionnel. Je suis sincèrement désolé de ne pouvoir exercer ma verve sarcastique car tout est bon, il n'y a rien à jeter. Ce que je peux souhaiter : que vous courriez acheter cet exemplaire, vendu 20 F, à la librairie du Monde libertaire et que vous deveniez enragé à la vue d'une manifestation militaire (en sachant ce qu'elle cache de crapulerie, d'assassinats, de bêtise...).

Georges Host

## NOUVEAUTÉS ET RÉÉDITIONS

### « Gai Luron »

Dans ce tome 1, on retrouve le tandem Gai Luron et Jujube — le renard —, flanqué de temps à autre de la petite souris blanche (et ahurie). Inspiré du Droopy de Tex Avery, Gai Luron marche à quatre pattes, du moins c'est ainsi que Gotlib le voyait en 1964 — date de sa naissance.

Une bonne grosse tronche de basset artésien à moitié endormi, et qui ne va pas tarder à prendre des habitudes d'hominiidé. Comme les hommes, « il va revivre sa vie, ses amours, ses joies, ses peines et ses insomnies au fil de cette collection. Après quoi, il partira, car tel est le destin : "memento homo, quia pulvis est et in pulverem revertis" (souviens-toi, chien, que tu es encre de chine et qu'encrier tu retourneras) ». (Gotlib dixit.)

### « C'est bien du Goudard »

Un album de Berroyer et Gibrat. La vie pas très passionnante d'un adolescent d'aujourd'hui.

### « Poupon la peste »

Responsable : Binet, qui totalise déjà la bagatelle de cinq cents mille albums vendus pour sa série des « Kadors » et des « Bidochons ». « Poupon la peste », c'est l'histoire — autobiographique ? — d'un affreux bébé tyrannique. Cette réédition d'une B.D. parue dans un journal pour enfants s'adresse aux moins de dix ans et aux poupons « adultes ».

### « L'esprit, le corps et la graine »

Auteur : Goossens. « The best one, the king, the good marvelous of the world, the best Niagara falls of Marilyn Monroe, the great Moïse of Michel-Ange », le « comment-vas-tuyau-de-poêle » de la bande dessinée. Stoop ! Que dis-je ? Si vous aimez Goossens autant que « By Jove », courez l'acheter à la librairie du Monde libertaire. Si vous n'avez pas de sous, volez-le — ailleurs, de préférence ! A lire, « Traité d'anatomie artistique », paru dans le dernier numéro de « Fluide glacial ».

### « By Jove »

Tous ces ouvrages sont édités par Audie, albums Fluide glacial.

BIENTÔT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !  
UN CADEAU ATTENDU DE TOUS VOS AMIS :  
L'ABONNEMENT AUX EDITIONS DU MONDE LIBERTAIRE.

## PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

### • Jeudi 27 décembre :

« Du coin des marmites » (12 h à 14 h) : de l'alimentation dans la tradition et de nos jours : invités Roland Mako et le groupe « Punch des files ».  
« De bouche à ortels » (14 h à 16 h) : le magazine de la chanson vivante reçoit Rémy Tarrier, chanson d'humour... noir.  
« Epsilonia » (16 h à 18 h) : montage sur « 1984 » et Orwell.

### • Samedi 29 décembre :

« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : bilan de l'année syndicale, à propos du protocole C.N.P.F.-syndicats.

### • Dimanche 30 décembre :

« Prisons » (16 h à 18 h) : émission sur l'enfermement, montage sonore autour des lettres de Buffet et Bontemps.  
« La fiancée de M. Spock » (18 h à 20 h) : le magazine de la science-fiction fait le bilan des parutions de 1984.  
« Trisomie 21 » (20 h à 22 h 30) : l'année rock 1984, news de Londres, punk révolte/new-wave, expérimentation reggae.

### • Mardi 1 janvier :

« L'auberge espagnole » (12 h à 14 h) : petites annonces gratuites, chômage, logement, poésie.  
« Prisons » (20 h à 22 h 30) : l'émission sur l'enfermement change d'horaire.

### • Mercredi 2 janvier :

« Allons z'enfants, etc. » (16 h à 17 h) : émission antimilitariste et antipatriotique : actualité de l'antimilitarisme et revue de presse.  
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h) : émission médicale : l'alimentation solide.

## LA BIBLIOTHÈQUE D'HERNU

VOUS avez lu le *Magazine libertaire* n° 4, c'est bien ! Vous voulez en savoir plus, c'est encore mieux ! Bien sûr, inutile de vous adresser au Service d'information et de relations publiques des armées (S.I.R.P.A.). En revanche, à la librairie du Monde libertaire vous trouverez un tas d'ouvrages antimilitaristes qui compléteront la lecture du magazine. Vous désirez faire ou vous faire un cadeau utile pour la fin de l'année ? Alors suivez-moi...

14-18, vous connaissez ? Disons plutôt que l'on connaît surtout à travers les livres d'histoire officiels : les dates, les généraux, les victoires, etc. Mais ce que l'historien le plus honnête ou le plus proche des réalités humaines ne vous a pas dit, vous pouvez l'apprendre en lisant *Les carnets de guerre du caporal Barthas* (1). Cet homme, pas particulièrement « va-t'en-guerre », a subi la Première Guerre mondiale du début à la fin. Là, pas d'envolées héroïques, de départs la fleur au fusil, de tranchées joyeusement prises. Non, la réalité de la guerre : les tranchées noyées, les corps déchiquetés, le copain « épinglé » dans les barbelés qui geule, la faim, le froid, l'horreur, la peur... C'est un document unique sur la vie des soldats, ces fameux « poilus », un cri de rage tout au long des pages. Et vous pourrez comprendre pourquoi, à la fin de son récit, le caporal Barthas « crache » sur ces immondices qu'on appelle « monuments aux morts ».

Toujours à propos de la « Der des der », lisez *Les Damnés de la guerre* (2), de Roger Monclin, vivez avec les soldats de Souain, avec ceux de Flircy,

avec Leymarie... Ecoutez-les... on va les fusiller, on les a fusillés pour excuser les erreurs de l'Etat-major, pour donner l'exemple à leurs camarades. L'armée française a attaché sur son bancard un homme, le lieutenant Chapelant, blessé lors de la précédente attaque et cela pour l'assassiner légalement. Bersot a refusé de revêtir un pantalon taché du sang de son ancien propriétaire... exécuté ! Vous pouvez également suivre son martyr dans l'excellent livre que lui a consacré Alain Scoff : *Le Pantalon* (3).

De la Première à la Seconde Guerre mondiale, le temps passe vite, le souvenir des massacres s'estompe et l'on recommence, malgré les efforts de quelques hommes, de quelques organisations qui ont tenté de s'opposer à cette folie guerrière. Qui sont-ils ? Pourquoi et comment 39-45 ? Vous l'apprendrez en lisant *Pacifisme et antimilitarisme dans l'entre-deux-guerres* (4), de Nicolas Faucier, il fut l'un de ces combattants de la paix qui

paieront de plusieurs années de prison leur obstination. Ces combattants du refus, ces réfractaires ont une histoire : *Objecteurs, insoumis, déserteurs* (5), de Michel Auvray, car de tout temps ils ont existé.

Et pour conclure, pour éviter une Troisième qui risque d'être encore plus effroyable que ses deux sœurs aînées, plongez-vous dans *Objection, mode d'emploi* (6) de Pierre Martial. L'objection n'est certainement pas la seule possibilité de marquer son refus de participer à la prochaine boucherie ; mais en lisant ce guide, vous saurez tout sur ce moyen.

G.H.

(1) « Les carnets de guerre du caporal Barthas », éd. Maspéro-La Découverte, 88 F.

(2) « Les Damnés de la guerre », Roger Monclin, éd. U.P.F., 20 F.

(3) « Le Pantalon », Alain Scoff, éd. Lattès, 67 F.

(4) « Pacifisme et antimilitarisme dans l'entre-deux-guerres », Nicolas Faucier, éd. Spartacus, 60 F.

(5) « Objecteurs, insoumis, déserteurs », Michel Auvray, éd. Stock, 95 F.

(6) « Objection, mode d'emploi », Pierre Martial, éd. Avis de Recherche, 43 F.

## R.-L. EN CASSETTES

LES premières cassettes de Radio-Libertaire sont disponibles ! Cinq cassettes réalisées les 17, 24, 31 octobre et 7 et 12 novembre derniers avec Henri Laborit, le biologiste des comportements, l'inventeur du tranquilisant, de l'anesthésie moderne, de l'hibernation artificielle... Cinq émissions d'une heure trente chacune, autour de quelques uns des ouvrages de généralisation de Henri Laborit :

*L'Homme et la Ville* (I), *La Nouvelle Grille* (II), *Eloge de la Fuite* (III), *Copernic n'y a pas changé grand-chose* (IV) et *La Colombe assassinée* (V). Pensez-y pour les fêtes, ou mieux, faites-les vous offrir ! (1).

Radio-Libertaire

(1) Cinq cassettes (de I à V). 90 mm. 60 F l'unité (50 F aux porteurs de la carte R.-L.). 250 F la série de cinq. En vente à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (chèques à l'ordre de D.M.C.).

## FLEXIBILITÉ UNE VICTOIRE DU PATRONAT

C A y est ! Le patronat peut se frotter les mains, l'ensemble des confédérations, à l'exception de la C.G.T., sont prêtes à signer le protocole d'accord sur la flexibilité de l'emploi qui doit entraîner la modification, par voie législative, de pas loin du tiers des articles du Code du travail !

Que l'évolution économique de la société capitaliste entraîne des bouleversements inévitables dans le droit du travail, tout le monde le comprend ou l'admet. Que le patronat en profite pour revenir sur les acquis sociaux des salariés, rien de plus normal, il a déjà commencé depuis longtemps, profitant de la crise pour restructurer à son profit. Mais le rôle d'un syndicat ouvrier n'est-il pas non seulement de défendre les acquis qu'il a su obtenir mais également d'utiliser toute évolution pour ouvrir de nouvelles brèches ?



Disons-le clairement : seul le patronat aura tenu son rôle dans cette négociation. La C.G.T. sauve peut-être la face en refusant sa signature à un accord rétrograde, mais elle continue d'oublier que la défense des acquis est insuffisante. Quant aux autres... cette suffisance qu'ils mettent ou mettront à justifier un texte qui « préserve l'essentiel », se contentant d'avoir mené le patronat à renoncer pour cette fois à certaines de ses prétentions, ne peut que provoquer un rejet légitime de la part des salariés.

Parlons-en des avancées contenues dans ce protocole ! Il n'était sans doute pas assez difficile d'obtenir des petits patrons le droit d'élire des délégués du personnel à partir de 11 salariés : on abandonne ce droit pour une durée de quatre ans.

Le texte prévoit la possibilité de conclure des accords pour mettre en place des délégués de site pouvant toucher des entreprises de moins de 11 salariés ; mais est-on assez naïfs pour s'imaginer que les patrons qui passaient outre la loi respecteront une « possibilité » ?

A-t-on obtenu quelque chose sur la réduction du temps de travail ? Le texte admet simplement qu'on puisse en reparler et conclure des accords, tout en recommandant de se préoccuper de la durée annuelle du temps de travail. Les 35 heures en 85 ? Vous n'y songez pas ! Mais renforcer et protéger l'existence du travail intérimaire ou le contrat à durée indéterminée, ça oui ! Les durées possibles sont allongées, on pourra désormais avoir recours à l'intérim même si on vient juste de licencier pour raisons économiques. Quant au temps partiel, c'est peu dire qu'on l'encourage, même si on garde comme principe la nécessité de l'accord formel du salarié.

Va-t-on au moins renforcer la protection du salarié contre le licenciement ? Les prérogatives de l'inspection du travail sont maintenues et tout licenciement collectif concernant plus de dix salariés devra faire l'objet d'un plan social. C'est tout. Comme chez Talbot sans doute ?

Alors que reste-t-il à se mettre sous la dent ? Ce que le gouvernement et le patronat avaient compris depuis les restructurations du secteur automobile, à savoir qu'on ne peut plus jeter des milliers de travailleurs à la rue sans préparer un peu le terrain. L'accord prévoit donc que les négociations s'engageront avant les restructurations, mais on se garde bien de s'avancer sur des solutions concrètes. La réponse aux crises que connaissent certains secteurs d'activité en déclin passe à l'évidence par une formation permettant aux salariés de faire autre chose. C'est ce que propose l'accord... mais pour les cadres seulement !

On a vraiment de la peine à voir où se situe l'intérêt d'un tel accord qui est censé permettre le développement de l'emploi. Pour l'essentiel, il se préoccupe surtout de lever le maximum de contraintes qui freinent les licenciements. Nous l'avons déjà maintes fois écrit dans ce journal, ce qui gêne les patrons dans ces fameux seuils ouvrant droit à l'élection de délégués du personnel ou de comités d'entreprise, ce ne sont pas tant les frais que cela occasionne que la présence reconnue du syndicat dans l'entreprise, danger permanent pour leurs privilèges !

Le C.N.P.F. se faisait fort, il y a peu de temps, de créer 470 000 emplois rien qu'en obtenant la suppression de ces fameux seuils dissuasifs. Rien ne s'oppose plus maintenant à cette ambition et l'absence de changement notable dans le niveau de l'emploi démontrera bientôt que Gattaz a mené tout le monde en bateau. Mais qu'on ne vienne pas nous dire qu'ils ne s'en étaient pas rendu compte, Maire, Bergeron et les autres !

Réglementer ou déréglementer le travail, est-ce vraiment bien la question ? Quand il est si difficile, et parfois même impossible, d'obtenir la simple application des textes de loi, à quoi servent de tels accords conventionnels sinon à ajouter à la confusion ? Trop souvent l'application ou non du droit dépendra du rapport de force sur le terrain de l'entreprise. La meilleure garantie contre les licenciements, c'est l'action. Le meilleur moyen de gagner sur la réduction du temps de travail, c'est encore l'action ! Il serait temps qu'on s'en rende compte.

Alain Sauvage

N.D.L.R. : Cet article a été écrit avant de savoir que la poussée de la base aurait raison des velléités de signature de la C.F.D.T. et de F.O.

## F.O. NE SERAIT PAS FLEXIBLE ?

EST-ce qu'on nous aurait changé Force ouvrière ? Lorsqu'il s'était agi de renouveler l'accord sur l'Unedic, au début de l'année, la confédération — sous prétexte de préserver le système des assurances chômage — avait déjà accepté une part importante des revendications patronales minorant l'indemnisation des chômeurs, malgré des désaccords sur ce point à l'intérieur du bureau confédéral.

Concernant le protocole sur la « flexibilité de l'emploi », les informations officieuses diffusées par le « sommet » de l'appareil ne laissent présager rien de moins mauvais. Au point que certains responsables partisans de la signature s'efforçaient de verrouiller la position en affirmant qu'il ne saurait être question de pencher du côté du P.C. et de la C.G.T.

Ils furent étonnés de voir de nombreux militants de base leur rétorquer que lorsqu'on aspire publiquement à devenir la première organisation syndicale, il est particulièrement stupide d'abandonner le terrain à la « concurrence ». D'autres firent même observer que le schéma C.G.T. non signataire, C.F.D.T.-C.G.T./F.O. signataires, collait parfaitement à la distribution habituelle des rôles entre C.G.T. et C.F.D.T. et qu'en conséquence les responsables F.O. partisans de la signature jouaient — consciemment ou sottement, eux seuls le savent — la carte de la cassure de F.O. au profit de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Car il est certain

que si la confédération signait ce texte, de nombreux adhérents la laisseraient rapidement tomber.

En effet, il ne faut pas manquer d'aplomb pour prétendre que le projet d'accord proposé à la signature défend bien les intérêts des travailleurs. Il faut aussi une certaine dose de mépris à leur égard. Car l'essentiel des revendications du C.N.P.F. et de la C.G.P.M.E. est finalement demeuré dans le texte définitif. On ne peut même pas dire qu'on y laisse les patrons faire ce qu'ils veulent puisqu'on y associe les syndicats à la gestion des licenciements.

On comprend que de telles mesures — des « avancées » à reculons dont l'objectif est de revenir au contrat de travail individuel du XIX<sup>e</sup> siècle en cassant les conventions collectives, donc les syndicats — puissent satisfaire les réformateurs pieux et les pantins dont il tirent les ficelles, tel l'ineffable François de Closets (dit « Toujours-plus-de-droits-d'auteur ») ou ce minable agent provocateur de l'internationale capitaliste qu'est l'abbé Pierre... qui s'est bien gardé de demander aux prêtres-ouvriers de quitter leur emploi « civil ».

Il reste que de telles mesures sont en contradiction avec l'essentiel des résolutions adoptées il y a à peine un mois par le congrès de la C.G.T.-F.O. Malgré cela une circulaire confédérale, sans se prononcer ouvertement pour la signature, laisse entendre que l'accord est... globalement positif. Malgré cela

— comme l'ont rapporté certains quotidiens (notamment *Le Matin*) —, la majorité du bureau confédéral se serait prononcée pour la signature. Toutefois, Bergeron avait eu l'habileté — au contraire d'Edmond Maire — de ne faire aucune déclaration publique en faveur de l'acceptation du texte, laissant ce rôle ingrat à un second couteau.

Bien lui en prit. Dès que le contenu du projet d'accord commença de circuler, de nombreuses unions départementales et fédérations firent connaître leur opposition. L'U.D. de Loire-Atlantique, notamment, rendit public un communiqué appelant à « mettre en échec une offensive anti-ouvrière sans précédent depuis Vichy » et plusieurs responsables fédéraux déclarèrent à la cantonnade que si la confédération signait le texte ils le dénonceraient immédiatement dans les branches industrielles de leur ressort.

Et pendant que — selon des bruits échappés de la rue Cadet — Bergeron rentrait « secrètement » Edmond Maire, une réunion des responsables fédéraux aboutissait à un rejet pur et simple de l'accord ; rejet confirmé officiellement le lendemain par le bureau confédéral... unanime.

Il semblerait donc qu'une partie importante de l'appareil intermédiaire réformiste de la confédération a de bons réflexes et, malgré la mode de la personnalisation, ne craint pas de traiter les secrétaires confédéraux non comme des

« chefs », mais comme des militants mandatés sous contrôle.

Ce serait cependant une erreur de se contenter d'une vision aussi simplificatrice. Si cette escarmouche s'est bien terminée, la bataille continue. Le patronat, le gouvernement

et les réformateurs pieux vont poursuivre leur offensive et il paraît raisonnable d'envisager qu'ils ont des alliés dans la place. Il est nécessaire de leur opposer une vigilance accrue.

Denis Texier



Bergeron : « Flexibilité, peut-être oui, peut-être non ».